



Université Senghor

Université internationale de langue française
au service du développement africain

Opérateur direct de la Francophonie

Système d'information culturelle pour les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine : création d'un site Web

présenté par

François Vianou GODONOU

pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

Département Culture

Spécialité : Communication & médias

15 Avril 2013

Directeur : Komlan AGBO

Directeur du Patrimoine Culturel et

des Arts

Commission de l'UEMOA

Devant le jury composé de :

M. Jean-François FAU Président

Dr. Hdr. Directeur du Département Culture, Université Senghor

Mme Gihane ZAKI Membre

Professeur d'Égyptologie à l'Université d'Hélwan Directeur de

l'Académie d'Égypte à Rome

M. Bernard SCHOEFFER, Membre

Journaliste, Ancien chef de Service de Coopération à Radio

France International

Remerciements

- ☞ A M. Christophe EUZET, notre ancien chef de département, son successeur M. Jean-François FAU et Mme Rania Adel EL GUINDY, l'assistante du département pour leur soutien tout au long de cette formation.
- ☞ A l'Administration de l'Université Senghor pour ses efforts et son engagement dans le renforcement des capacités des cadres africains.
- ☞ A M. Komlan AGBO, notre maître de stage et de mémoire pour sa disponibilité et son accompagnement avant, pendant et après notre stage pour la rédaction de ce mémoire.
- ☞ A M. Baba Fallo KEITA, directeur de l'Ecole du Patrimoine Africain - EPA, notre employeur qui a accompagné et soutenu ce projet de renforcement de capacités.
- ☞ A tous les enseignants du primaire jusqu'au supérieur qui au prix de lourds sacrifices ont assuré notre formation. Une mention spéciale à ceux venus à l'Université Senghor d'Alexandrie pour leur bravoure face à la situation socio politique de l'Egypte actuelle.
- ☞ A M. Ahmed Al Yassaky, bibliothécaire de l'Université Senghor pour son assistance.
- ☞ A M. Gérard TOGNIMASSOU, Mme Cira LO PAYE et tous leurs collègues du Département du Développement Humain (DDH) de la Commission de l'UEMOA pour leurs conseils et leur assistance pendant notre stage.
- ☞ A tous mes collègues de la spécialité Communication et médias pour l'ambiance et l'esprit de fraternité qui ont régné durant notre séjour en terre égyptienne.
- ☞ A mes compatriotes qui ont permis de créer un bout du Bénin natal en terre égyptienne.
- ☞ A mes collègues, frères et amis, Firmin NOUNAGNON, Blandine AGBAKA, Eustache MEGNIGBETO, Eustache HOUETO, Lucien AVLOUKE, Koubourath OSSENI, Roger TAWES, Camille ROMEGGIO, Albert TOGBE, Fabri, Mathias HOUNKPE pour leur soutien.
- ☞ A M. Médard KLIKA et à sa femme, qui ont partagé le poids de l'absence aux côtés de ma petite famille pendant cette formation.
- ☞ A mon ami et frère Joseph Adémola IDJOUOLA dont le soutien et l'accompagnement ont permis d'accroître ma sérénité et ma tranquillité d'esprit pendant cette formation.
- ☞ A M. Eugène Goubé ADANDE, mon oncle maternel qui depuis la mort de ma mère a su prendre le relais et n'a cessé de marquer ma carrière d'empreintes indélébiles.
- ☞ Au père Pio HOUNYEME, pour son soutien et son accompagnement spirituels. Gloire à Dieu !
- ☞ A tous les autres qui, de loin ou de près, ont contribué à la réalisation de ce travail et dont les noms ne figurent pas ici.

Dédicace

- ☞ A ma mère Itchawolé GUENIN, que j'aurais aimé avoir à mes côtés en ce moment mais qui est déjà de l'autre côté du rideau de la vie. Maman ! tant d'années sans toi et ma barque continue sa route remplie de souvenirs qui hantent encore et toujours mes rêves. Adieu Maman et veille sur nous de là-haut.
- ☞ A mon père, Ahlonsou GODONOU, qui très tôt m'a appris que l'homme est la somme de ses efforts. Tu as accepté et supporté malgré le poids de l'âge, l'absence de ton fils unique. Merci pour tes nombreuses prières et bénédictions.
- ☞ A ma femme Valentine Monhouede SETON, qui a dû porter seule la charge de deux personnes et dont le soutien et l'encouragement ont été déterminants avant et pendant ma formation.
- ☞ A ma fille, Alexandra, Sessi, qui a vu son père retourner sur les bancs et vécu une absence inhabituelle. Puisses-tu trouver dans ce travail, le réconfort et un exemple de persévérance.
- ☞ A mon fils Marie-Aymard Kpessou, qui à trois mois deux semaines d'âge n'avait aucunement conscience de mon absence et qui a été sevré de l'amour de son père. Cela n'a été facile ni pour toi ni pour moi. A bientôt Kpessou !

Résumé

L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) créée en janvier 1994 dans un contexte de dévaluation du Franc CFA regroupe 97, 65 millions d'habitants sur une superficie de 3 509 600 km². Composée de huit (08) pays à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo, elle est un creuset de communautés et de cultures qui se côtoient depuis des siècles.

Le secteur culturel de l'UEMOA regorge d'une multitude d'acteurs culturels aux activités multiformes : festivals, projets et échanges qui animent la vie culturelle de l'espace communautaire. L'essor de l'Internet, du multimédia et surtout des nouveaux médias bouleversent les modes de création, de diffusion et de consommation des produits culturels. Ces transformations ont également de profondes mutations sur le processus de collecte, de traitement et de diffusion de l'information. Le secteur culturel de l'UEMOA vit ces mutations qui influencent le dynamisme dont font montre les différents acteurs dans les divers secteurs. Mais leur dynamisme et leur engouement pour faire contribuer la culture au développement de la sous-région se heurtent à plusieurs handicaps et menaces à savoir :

- l'absence d'informations organisées sur le secteur et ses acteurs,
- la faible circulation des œuvres et des acteurs
- et la faiblesse du dialogue et des échanges entre les acteurs.

Autant d'équations à résoudre pour faire participer la culture au vaste chantier de développement et surtout d'intégration de l'UEMOA.

Le présent projet vise à combler le déficit d'informations organisées sur le secteur de la culture et des arts dans l'espace UEMOA par une présence renforcée des œuvres et des acteurs sur Internet. Il répond aux vœux et aspirations des acteurs, des spécialistes de l'information culturelle et de la Commission de l'UEMOA. Cette dernière a prévu dans le document de *Politique commune de développement culturel au sein de l'UEMOA*, un système d'informations régionales sur la culture pour y remédier. Ce document a été approuvé en décembre 2012 par les ministres de la Culture de l'UEMOA.

Notre projet propose la mise en place d'un site Web conçu sous le système de publication en ligne Joomla pour la diffusion de l'information sur les différents secteurs culturels. Le contexte de la mondialisation et l'étroitesse du marché africain de la culture et de l'art exigent une autre approche pour assurer la diversité culturelle et participer au rendez-vous du donner et du recevoir.

Mot-clefs

information culturelle, système d'information, site Web, Internet, nouveaux médias, communication culturelle, patrimoine culturel, UEMOA,

Abstract

The West African Economic and Monetary Union (WAEMU) created in January 1994 in the context of the CFA franc devaluation includes 97.65 million inhabitants over an area of 3,509,600 km². Composed of eight (08) countries, namely Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinea-Bissau, Mali, Niger, Senegal and Togo, it's a melting pot of cultures and communities that coexist since centuries.

The sector of culture is full of a multitude of actors with multifaceted cultural activities: festivals, projects, exchanges and collaborations that enliven the cultural life of the WAEMU space. The rise of the Internet, of the multimedia and of new media especially, upset modes of creation, distribution and consumption of cultural products. All these changes have also profound changes on the collecting, processing and dissemination of information which has become a strategic issue. The sector of culture in the WAEMU region is influenced by all these mutations which affect the dynamism showed by different actors in different sectors in recent years. But their energy and enthusiasm to make the sector of culture contribute to the development in the region face multiple disadvantages and threats, namely:

- the lack of organised information on the sector of culture,
- the slight movement of artworks and the actors,
- the weakness of dialogue and exchanges between actors.

Those problems represent a big challenge for the sector and its actors on the vast field of development and especially of integration policy of the founders of the WAEMU.

This project aims to fill the organized information gap in the sector of the arts and culture through a strengthened and increased presence of the artworks and actors on the Internet. It meets the wishes and aspirations of the various actors, cultural information specialists and of the West African Economic and Monetary Union's Commission. This institution has suggested and recommended a regional information system for culture and arts in the common policy document of cultural development which has been adopted in December 2012 by the WAEMU ministers of culture.

The realization of this project will lead to the establishment of a website designed under the system of online publication Joomla that will provide information on the various cultural fields. The context of globalization and the narrowness of African culture and art market require another approach to ensure cultural diversity and the participating in the rendezvous of giving and receiving.

Key-words

cultural information, information system, website, Internet, new media, cultural communication, cultural heritage, WAEMU,

Liste des acronymes et abréviations utilisés

- ACP : Afrique Caraïbes Pacifique
- AFAI : Africa Art Institute
- ARPANET : Advanced Research Projects Agency Network
- BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
- BOAD : Banque Ouest Africaine de Développement
- CE : Conseil de l'Europe
- CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
- CMS : Content Management System
- CRESAS : Centre de Recherche et d'Echanges en Scénographie et Arts de la Scène
- DDH : Département du Développement Humain
- DPCA : Direction du Patrimoine Culturel et des Arts
- DSI : Direction des Systèmes d'Information
- EPA : Ecole du Patrimoine Africain
- FENDATCI : Fédération Nationale des Danses et Arts Traditionnels de Côte d'Ivoire
- FESPACO : Festival Panafricain du Cinéma et de la télévision de Ouagadougou
- FESTHEF : Festival de Théâtre de la Fraternité
- FIMA : Festival International de la Mode Africaine
- FITHEB : Festival International de Théâtre du Bénin
- ICA : Institut Culturel Africain
- OIF : Organisation Internationale de la Francophonie
- ONG : Organisation Non Gouvernementale
- OUA : Organisation de l'Unité Africaine
- PIB : Produit Intérieur Brut
- RAPEC : Réseau Africain des Promoteurs et Entrepreneurs Culturels
- RAPEICAO : Réseau des Acteurs et Professionnels des Entreprises et Industries Culturelles de l'Afrique de l'Ouest
- RECAO : Réseau des Etablissements Culturels de l'Afrique de l'Ouest
- RIC-UEMOA : Réseau d'Information Culturelle de l'espace UEMOA
- RSS : Really Simple Syndication
- SIRC : Système d'Informations Régionales sur la Culture
- UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
- UNESCO : Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture

Sommaire

| | |
|---|-----|
| Remerciements..... | i |
| Dédicace..... | ii |
| Résumé..... | iii |
| Abstract..... | iv |
| Key-words..... | iv |
| Liste des acronymes et abréviations utilisés..... | v |
| 1 Problématique d'un système d'information culturelle pour les pays de l'UEMOA..... | 6 |
| 1.1 Description du cadre d'application du projet..... | 6 |
| 1.1.1 L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)..... | 6 |
| 1.2 Justification et importance du projet..... | 7 |
| 1.2.1 Le site Web, un outil pour combler le déficit d'information culturelle..... | 7 |
| 1.3 Hypothèses..... | 10 |
| 1.3.1 Un site Web pour collecter, traiter et diffuser l'information culturelle au sein de l'UEMOA..... | 10 |
| 1.3.2 Un outil d'information spécialisé, espace de ressources et vitrine des cultures des pays de l'UEMOA..... | 12 |
| 1.4 Vers un système d'information et de veille pour la valorisation et la promotion des acteurs, des biens et services culturels..... | 12 |
| 1.4.1 Contenu et cibles du projet..... | 13 |
| 1.4.2 Acteurs et professionnels culturels sous régionaux : acteurs et bénéficiaires du projet... .. | 14 |
| 1.4.3 Rôle et place des jeunes de l'espace communautaire dans le projet..... | 14 |
| 1.4.4 Stratégie envers les initiatives nationales de collecte, traitement et diffusion de l'information culturelle..... | 15 |
| 2 La Revue bibliographique..... | 17 |
| 2.1 Le concept de l'information..... | 17 |
| 2.2 La chaîne de gestion de l'information..... | 19 |
| 2.3 Nouveaux médias, information et circulation des biens culturels..... | 19 |
| 2.4 Impacts sur les pratiques culturelles et la communication..... | 20 |
| 2.5 Le concept de site Web..... | 21 |
| 2.6 Le concept de Content Management System (CMS)..... | 22 |
| 2.6.1 Quelques exemples de CMS et leurs fonctionnalités..... | 23 |
| 2.6.2 Pourquoi Joomla pour construire ce système d'information culturelle?..... | 23 |
| 3 Méthodologie et démarche de conception du système d'information culturelle..... | 25 |
| 3.1 Exposé et synthèse des données de terrain..... | 25 |
| 3.1.1 Le répertoire des organismes culturels en Afrique de l'Ouest..... | 25 |
| 3.1.2 Le réseau des journalistes culturels de la CEDEAO..... | 26 |

| | | |
|-------|--|----|
| 3.1.3 | Le document de politique commune de développent culturel de la Commission de l'UEMOA | 26 |
| 3.1.4 | Le Guide méthodologique pour l'élaboration d'études sur l'impact socio-économique de la culture | 27 |
| 3.2 | Les outils de prospection..... | 28 |
| 3.2.1 | Les entretiens..... | 28 |
| 3.2.2 | Les enquêtes auprès des acteurs et professionnels de la culture de l'UEMOA | 28 |
| 3.2.3 | Les sites Web et les blogs des réseaux et acteurs culturels de l'UEMOA..... | 29 |
| 3.2.4 | Les archives et rapports d'évaluation du projet « Présence au pluriel » : une source complémentaire d'informations | 29 |
| 3.3 | Présentation et apport de l'expérience du stage à la Commission de l'UEMOA..... | 30 |
| 3.3.1 | La Direction du Patrimoine Culturel et des Arts (DPCA) : un cadre de stage riche en expériences..... | 30 |
| 3.3.2 | Présentation du cadre du stage de mise en situation professionnelle..... | 30 |
| 3.3.3 | Apport du stage à la conception et la mise en œuvre du projet | 31 |
| 4 | Propositions et discussions : conception du système d'information culturelle et démarche de mise en œuvre pratique..... | 33 |
| 4.1 | Résultats des enquêtes d'opportunité d'un système d'information culturelle..... | 33 |
| 4.1.1 | Commentaires..... | 34 |
| 4.2 | Organe de mise en place et de gestion du projet | 34 |
| 4.2.1 | Composition et statut du RIC-UEMOA | 35 |
| 4.3 | Bref aperçu des différentes sections du site Web..... | 36 |
| 4.4 | Caractéristiques et contenu des sections | 36 |
| 4.4.1 | Esquisse de la page d'accueil du site Web | 36 |
| 4.4.2 | La section « Qui sommes-nous ? »..... | 37 |
| 4.4.3 | La section « Répertoire des acteurs culturels de l'espace UEMOA » | 37 |
| 4.4.4 | La section « Agendas culturels » | 37 |
| 4.4.5 | La section « Textes et lois »..... | 38 |
| 4.4.6 | La section « Opportunités » | 38 |
| 4.4.7 | La section « Enquêtes et statistiques »..... | 39 |
| 4.4.8 | La section « Contribuez ! »..... | 39 |
| 4.4.9 | La section « Nouvelles » | 40 |
| 4.5 | Arborescence du site Web et architecture de l'information..... | 40 |
| 4.6 | L'équipe restreinte du projet et les attributions de ses membres..... | 40 |
| 4.7 | La formation comme outil d'autonomisation des membres du RIC-UEMOA | 41 |
| 4.8 | Plan de réalisation temporel du projet | 42 |
| 4.9 | Possibilités et stratégie de mobilisation de financement pour le projet..... | 43 |

| | | |
|-------|---|-----|
| 4.9.1 | L'UEMOA : potentiel bailleur du projet | 43 |
| 4.9.2 | L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)..... | 43 |
| 4.10 | Activités génératrices de revenus pour le fonctionnement du projet..... | 43 |
| 4.11 | Le coût de réalisation du projet..... | 44 |
| 4.12 | Suivi et évaluation du projet | 46 |
| 5 | Références bibliographiques..... | 50 |
| 6 | Liste des illustrations..... | 52 |
| 7 | Liste des tableaux | 52 |
| A | - Situation géographique de l'espace UEMOA en Afrique | ii |
| B | - Quelques questionnaires remplis par les acteurs culturels..... | iii |

Introduction

Les médias et la culture entretiennent depuis les années 2000, une relation qui bouleverse autant les modes de production et de diffusion dans le secteur culturel. En effet, ces deux secteurs ont été longtemps été séparés dans les recherches en sciences sociales jusque dans les années 1950 et 1970. Les technologies de l'information et de la communication avec leurs applications ont également changé les modes d'acquisition et de consommation des productions culturelles. Les pouvoirs de suggestion, de prescription et de consécration des médias et de leurs acteurs n'ont jamais été aussi importants. L'offre culturelle est désormais condamnée à emprunter la logique médiatique, se diversifie et se mélange au jour le jour. Les pratiques culturelles ont évolué et continuent leur course sous l'essor des nouveaux médias avec Internet en tête. Ils ont également eu et continuent d'avoir des conséquences sur les modes de stockage, de traitement et de diffusion de l'information au point où on parle depuis 2003, de société de l'information. Le besoin de partage et de transfert de l'information des soldats américains, pères fondateurs de Advanced Research Projects Agency Network (ARPANET) devenu après Internet, est de nos jours partagé par les acteurs de tous les domaines. Collecter, traiter et diffuser l'information est devenu un défi impérieux avec le développement sans cesse croissant des technologies de l'information et de la communication. La révolution numérique engendre une multiplication exponentielle des sources d'information et une diffusion à grande échelle des biens et services en général. Cette révolution a augmenté le commerce et les échanges des biens et services culturels dans le monde. Les médias à savoir la radio, la télévision et l'Internet sont inondés de contenus qui créent une fracture entre le Nord et le Sud.

L'Afrique au Sud du Sahara n'échappe pas à l'émergence des nouveaux médias et à la communication culturelle véhiculée par la diffusion des biens culturels et de consommation étrangers. Ce phénomène accentué par l'internationalisation des flux culturels, l'essor du multimédia et la logique de marché est plus ou moins observable dans cette zone de l'Afrique. Dans un tel contexte, chaque acteur cherche à mettre en place des stratégies et politiques pour accéder, diffuser voire contrôler l'information pour opérer sur un marché devenu planétaire.

Les acteurs et professionnels de la culture de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) manifestent ces dernières années une volonté d'échanges, de coopération et de collaboration. Ils se mettent en réseaux pour construire un espace culturel communautaire sous régional qui leur permet de relever les nombreux défis qui jalonnent leurs secteurs d'activités. Ils continuent de créer chaque jour des biens et services culturels qui animent la vie culturelle à travers ces réseaux et manifestations dont l'envergure dépasse les frontières nationales. Malgré ce dynamisme et cette détermination à coopérer, les acteurs culturels sont confrontés à plusieurs équations dont la résolution fera émerger les différents secteurs. En effet, ils produisent énormément mais sont contraints d'assurer les autres fonctions à savoir : la distribution et la diffusion de leurs produits. Cette situation génère des coûts qui sont hors de leur portée car les moyens à mobiliser sont très importants et le marché trop étroit pour rentabiliser. Outre cette difficulté, ils vivent dans un déficit d'informations organisées, de données statistiques et d'enquêtes sur le secteur qui ne facilitent pas leur circulation,

leur valorisation et celle de leurs œuvres. Cette absence d'information joue fortement sur les différents partenaires qui hésitent ou renoncent carrément à les accompagner dans leurs projets. Nombre d'études, d'états des lieux du secteur culturel des pays de l'UEMOA sont formels sur ces problèmes et défis notamment celui du déficit d'information sur la culture et les arts.

Les pays de l'UEMOA, objets de ce projet sont confrontés à ce handicap sérieux qui ne permet pas de mesurer la contribution de la culture au développement économique et social. C'est pour y remédier et contribuer à résoudre ces nombreuses équations que nous avons choisi de réfléchir sur la mise en place d'un système d'information culturelle pour les huit (08) pays de l'UEMOA. Il se concrétisera par la conception et la mise en ligne d'un site Web sous le système de publication en ligne Joomla qui couvrira ces différents pays. Il vise également la promotion de la coopération et les échanges entre les acteurs culturels, la sauvegarde et la valorisation de la diversité culturelle. Il se veut un outil de renforcement du dialogue interculturel au sein des différentes communautés, un chantier longtemps mis en veilleuse par les pères fondateurs de l'UEMOA. En effet, ces derniers ont privilégié l'aspect économique dans le processus de développement par l'intégration qu'ils conduisent depuis des années au profit des populations des pays concernés.

Pour ce faire, nous avons recueilli l'avis des différents acteurs culturels, des spécialistes de l'information culturelle et effectué un stage de mise en situation professionnelle à la Commission de l'UEMAO à Ouagadougou au Burkina Faso. Cette dernière, Organe d'exécution de l'Union qui partage la même problématique que nous, a élaboré en 2012, une *Politique commune de développement culturel au sein de l'UEMOA*. Après un diagnostic du secteur culturel communautaire, ce document a prévu et recommandé la mise en place d'un système d'informations régionales sur la culture (SIRC). Il a été approuvé en décembre 2012 par les ministres de la Culture de la zone UEMOA.

Autant d'arguments et d'initiatives qui confortent notre analyse et appuient notre projet de système d'information culturelle pour les pays de l'espace UEMOA.

Après la problématisation de notre sujet, nous avons procédé à l'élaboration d'un cadre théorique à partir d'une revue bibliographique pour clarifier quelques concepts clés de notre sujet. Ces deux premières étapes nous ont accompagné dans la conception de la méthodologie avec des outils de collecte de données et d'enquêtes dont l'analyse, l'argumentation et le commentaire ont permis d'étayer notre proposition de projet.

1 Problématique d'un système d'information culturelle pour les pays de l'UEMOA

1.1 Description du cadre d'application du projet

1.1.1 *L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)*

L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) mise sur pied le 10 janvier 1994 par sept (07) Chefs d'Etat et de gouvernement des pays de l'Afrique de l'Ouest ayant en commun l'usage du Franc CFA, regroupe 97, 65 millions d'habitants sur une superficie de 3 509 600 km². Née dans le contexte de la dévaluation du Franc CFA de janvier 1994, l'UEMOA composée du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo a été rejointe en mai 1997 par la Guinée-Bissau. Son but est de favoriser le développement économique et social par l'harmonisation des législations, l'unification des marchés intérieurs et la mise en œuvre de politiques sectorielles communes dans les secteurs importants des économies de ces pays. Elle comporte plusieurs Organes à savoir : la Commission de l'UEMOA, la Cour de Justice, la Cour des Comptes, le Comité Interparlementaire, la Chambre Consulaire Régionale, le Conseil du Travail et du Dialogue Social et la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement. La structure organisationnelle de l'Union comprend également deux (02) institutions spécialisées autonomes, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dans le domaine monétaire et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) pour financer le développement. La Commission de l'UEMOA, Organe d'exécution et d'impulsion est basée à Ouagadougou au Burkina Faso. Elle se compose de sept (07) départements dirigés chacun par un Commissaire sous la conduite d'un Président nommé par la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement. Le Président est choisi parmi les huit (08) Commissaires émanant des Etats membres. La Commission travaille depuis sa création en 1995, à rendre effective et tangible l'intégration économique par la promotion d'un marché commun, le renforcement et l'harmonisation des finances publiques, l'opérationnalisation d'une union douanière, la libre circulation des personnes, des biens et services etc. C'est une institution sous régionale dont l'impact sur les économies des pays à travers ses multiples réalisations n'est plus à démontrer.

Le Traité instituant l'UEMOA n'a pas clairement inclus à sa création, le secteur culturel dans les chantiers à investir pour développer les différents pays concernés. Il a fallu attendre l'année 2003 pour voir cette composante prendre corps au sein de ses préoccupations avec la création de la Direction des Arts, de la Culture et des Nouvelles Technologies. Elle est devenue en 2006, la Direction du Patrimoine Culturel et des Arts (DPCA) au sein du Département du Développement Humain (DDH).



Figure 1 : Carte des pays de la zone UEMOA

Source : site web : IZF : <http://www.izf.net/pages/historique-de-l-integration-economique/2012/>

1.2 Justification et importance du projet

1.2.1 *Le site Web, un outil pour combler le déficit d'information culturelle*

L'essor des nouveaux médias dont notamment Internet et leurs nombreuses applications en termes de production et de diffusion font de ce dernier, un outil incontournable de prescription et de valorisation des biens et services culturels à l'échelle mondiale. Internet, le réseau des réseaux est investi chaque jour par des acteurs de divers domaines qui y véhiculent outre l'information, des idées, des biens et services porteurs de valeurs et d'identité. Les pratiques culturelles subissent l'influence de ces médias qui s'imposent de jour en jour comme canaux privilégiés voire incontournables de diffusion. A l'instar des autres acteurs culturels, ceux de l'Afrique de l'Ouest en général et de l'espace UEMOA en particulier manifestent ces dernières années, un désir de collaboration et de partenariat. Ils aspirent entre autres à bâtir une société civile culturelle sous régionale afin de rendre effectifs le partage des ressources, l'échange des expériences, la coopération et la circulation de l'information. Le Réseau des Etablissements Culturels de l'Afrique de l'Ouest (RECAO), le Réseau Africain des Promoteurs et Entrepreneurs Culturels (RAPEC), le Réseau des Acteurs et Professionnels des Entreprises et Industries Culturelles de l'Afrique de l'Ouest (RAPEICAO) en sont des illustrations. Mais ces derniers sont confrontés à un handicap sérieux : l'absence d'informations organisées et leur circulation qui freinent la communication et la coopération entre eux. Le diagnostic¹ conduit en 2006 par l'Union Européenne (UE) et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) illustre

¹ http://www.frpceao.ecowas.int/fr/appel_offres/2009/notice.pdf, appel à manifestation d'intérêt avec étude diagnostic du secteur culturel, consulté le 19 janvier 2013

bien nos propos. En effet, ce diagnostic qui a abouti au Fonds régional pour la promotion de la coopération et les échanges culturels en Afrique de l'Ouest² a révélé plusieurs problèmes dans le secteur culturel. Il s'agit de la faiblesse des financements, du dialogue et des échanges entre les acteurs de la région et de la faible circulation des œuvres et des acteurs. Par ailleurs, l'étude stipule que « *l'un des problèmes auxquels sont confrontés les partenaires du secteur culturel est l'absence d'informations organisées sur les acteurs du secteur... Cette situation pèse lourdement sur le volume et la portée non seulement des échanges mais également des informations à leur endroit.* ». Cette absence d'informations, de données et de statistiques ne favorise pas l'évaluation de l'impact économique du secteur culturel et sa contribution au développement des différents pays de la sous-région ouest africaine. Le *Guide méthodologique pour l'élaboration d'études sur l'impact socio-économique de la culture*³ élaboré (février-juin 2011) par le Fonds régional, classe ce déficit d'information au premier rang des obstacles à la valorisation de la culture dans les pays de l'Afrique de l'Ouest. Selon ce guide : « *le premier (obstacle) d'entre eux est l'absence des données, d'études et d'enquêtes permettant aux décideurs politiques et aux gestionnaires d'évaluer l'impact potentiel des investissements publics dans le secteur. L'absence d'informations qualitatives et quantitatives d'ensemble pour les secteurs de la culture rend difficiles l'élaboration et la priorisation de politiques et programmes, de manière à répondre aux besoins précis du secteur*⁴ ». Conséquence, nombre de gouvernements, de bailleurs et de partenaires consacrent peu de ressources aux projets culturels voire refusent de s'engager faute d'informations pour s'assurer de la pertinence de leurs actions. C'est dire combien cette absence d'informations organisées et structurées sur le secteur culturel masque les potentialités des différents secteurs culturels qui malgré la crise se portent bien. En effet, l'enquête réalisée en 2010 par l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) sur les effets de la crise dans la culture révèle que « *Le panorama général des différents secteurs de la culture est positif. Malgré la crise, qui affecte le secteur sur certains aspects, la demande pour des biens et services culturels n'a jamais été aussi forte. La fréquentation des spectacles, des expositions, des musées, des événements culturels, des salons et foires d'art ou de l'édition, des sites du patrimoine, est en forte hausse et la croissance constatée en 2008 se confirme pleinement en 2009...*⁵. Autant d'arguments et de constats qui montrent combien le secteur culturel peut devenir un levier de ressources complémentaires dans un contexte de raréfaction de l'aide au développement et de la lutte contre la pauvreté. Il urge donc de travailler à mettre en place un système efficace et dynamique de collecte, de traitement et de diffusion de l'information pour permettre aux décideurs, aux bailleurs et aux partenaires d'en disposer pour planifier et prendre des décisions en faveur de la culture.

² Convention d'appui au développement du secteur culturel entre la Commission Européenne et l'UEMOA, 2006-2010

³ Réalisé en juin 2011 dans le cadre du Fonds régional pour la promotion de la coopération et les échanges culturels en Afrique de l'Ouest

⁴ Guide méthodologique pour l'élaboration d'études sur l'impact socio-économique de la culture, pp. 14-15

⁵ Etudes préliminaires en vue d'un Etat des lieux du secteur culturel dans le contexte de la crise mondiale, UNESCO, Octobre 2009

Par ailleurs, l'espace UEMOA est un vivier de projets et d'événements culturels dont l'ampleur et la renommée dépassent les frontières des pays qu'il regroupe. Il s'agit entre autres du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO), de la Biennale des Arts de Dakar (Dak'Art), des Rencontres photographiques de Bamako, du Festival International de la Mode Africaine (FIMA), du Festival International de Théâtre du Bénin (FITHEB), du Festival de Théâtre de la Fraternité (FESTHEF), du Festival-concours pour jeunes réalisateurs (Clap Ivoire), du Triangle du Balafon etc. Par exemple, le secteur de l'artisanat contribue au développement des différents pays à travers sa place et son rôle dans l'économie des Etats membres de l'Union. Il contribue pour 10 à 20% au PIB et engendre de cent mille (100.000) à plus de cinq cent mille (500.000) emplois selon les Etats⁶. Selon le *Guide méthodologique pour l'élaboration d'études sur l'impact socio-économique de la culture « les acteurs des divers secteurs végètent dans une situation caractérisée essentiellement par un manque d'infrastructures physiques et techniques adaptées à la diffusion de la culture et une prédominance d'une seule fonction : la « création »*. L'analyse de la situation réalisée par ce guide révèle un nombre infime d'entreprises structurées et professionnelles capables d'assurer les fonctions de promotion et de diffusion autour des produits, des biens et services culturels en Afrique de l'Ouest. Dans un tel contexte, les acteurs sont dans l'obligation d'assumer souvent seuls les différents rôles de la chaîne à savoir la production, la distribution et la diffusion. Une situation qui joue sur leur créativité et demande de leur part des coûts et efforts supplémentaires insupportables que nécessitent les activités de distribution et de diffusion.

Concevoir un système pour collecter, traiter et diffuser l'information sur la culture et les arts en profitant des potentialités qu'offre Internet s'avère une opportunité à saisir. Il participe à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine culturel des communautés de l'UEMOA, à la mise en scène et au dialogue des cultures nécessaires à l'intégration économique. Ce projet s'inscrit dans cette logique et surtout dans celle de la mise à disposition de ces acteurs, de l'information qui assure leur valorisation par une présence sur la toile mondiale. Consciente de ces difficultés d'accès à l'information, de sa circulation, du manque d'infrastructures de diffusion et de structures spécialisées en la matière dans ses pays, la Commission de l'UEMOA a mis en chantier une *Politique commune de développement culturel au sein de l'UEMOA* qui prévoit un système d'informations régionales sur la culture (SIRC). Cette politique commune de développement culturelle a été approuvée en décembre 2012 par les ministres de la Culture de la zone UEMOA.

Plusieurs raisons et arguments qui militent en faveur d'un système communautaire de collecte, de traitement et de diffusion de l'information culturelle pour les pays de l'espace UEMOA.

⁶ Politiques sectorielles : l'artisanat dans l'espace UEMOA, textes et programme communautaires, 2006

Tableau 1 : Descriptif de la situation du projet

| Justification | Diagnostic | Projet | Objectifs |
|---|---|--|---|
| Absence d'un système communautaire d'informations culturelles dédié aux pays de l'UEMOA | <ul style="list-style-type: none"> - Faible circulation de l'information et déficit de communication au sein des réseaux et acteurs - Absence de données, d'études et d'enquêtes sur le secteur culturel - Non atteinte des objectifs du projet « Présence Plurielle » dédié à l'information culturelle | Site Web sous Joomla pour la collecte, le traitement et la diffusion de l'information culturelle | <ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à la mise en place d'une stratégie sous régionale de collecte, de traitement et de diffusion de l'information culturelle - Assurer la veille et faciliter la diffusion de l'information à travers un outil collaboratif - Accompagner et soutenir le développement des réseaux, échanges et la coopération au sein des acteurs culturels |

1.3 Hypothèses

1.3.1 Un site Web pour collecter, traiter et diffuser l'information culturelle au sein de l'UEMOA

Faut-il doter les huit (08) pays de l'espace UEMOA d'un système d'information culturelle ? Pourquoi un tel système pour et par les acteurs du secteur culturel communautaire de l'UEMOA ? Doter l'espace

UEMOA d'une interface de collecte, de traitement et de diffusion de l'information culturelle s'avère un défi à relever pour le rayonnement culturel de ses pays, le renforcement du processus d'intégration économique, le développement des industries culturelles et des autres secteurs en général.

Le projet d'intégration par le marché commun pour le développement économique et social des populations de la zone UEMOA est noble et légitime. Son rôle et son importance dans un contexte de mondialisation et de globalisation se justifient par la rentabilité et surtout la compétitivité exigées des économies. Mais quelle intégration, quel appel à vivre ensemble, à se sentir membre d'une même communauté peut prospérer sans le dialogue des cultures ? Quelle place doivent occuper le volet culturel, ses acteurs et professionnels dans un tel processus ?

Nombre de conférences, colloques et déclarations ont recommandé cette démarche qui tient compte de l'Homme dans sa globalité puisqu'il est la finalité de tout développement. Il s'agit notamment de la Conférence intergouvernementale Africult à Accra⁷ en 1975, celle de Bogota⁸ en 1978 et celle de Stockholm⁹ en 1998 et bien d'autres plus récentes. La publication en 2004 du « Rapport mondial sur le développement humain 2004 » intitulé « la liberté culturelle dans un monde diversifié » l'a encore réaffirmé. C'est fort de cela que Patrick Manning, Premier ministre de Trinidad affirmait « *On persiste à considérer la culture comme un moyen d'intégration, alors que l'intégration culturelle est un processus qui se déroule depuis longtemps, mais que nous n'avons pas su traduire dans les faits en une véritable énergie de développement*¹⁰ ».

L'élaboration et l'exécution d'une politique culturelle prend en compte trois (03) éléments à savoir : le développement économique, la promotion et le contrôle de l'information et de la communication ainsi que la socialisation des citoyens par la transmission du patrimoine culturel. Ce projet concerne le deuxième volet à travers la mise en place d'un système de collecte, de traitement et de diffusion de l'information culturelle pour et par les acteurs culturels de l'UEMOA.

Les médias sont devenus de nos jours, un vecteur privilégié de diffusion et de circulation des biens et services culturels. Le déséquilibre de production d'information et de diffusion des biens et services culturels entre les pays en développement et ceux développés ne favorisent pas l'émergence de la diversité culturelle. Le site Web que nous proposons de réaliser vise avant tout à offrir, une vitrine de valorisation par l'information du secteur culturel qui végète dans une étroitesse du marché des biens culturels de la sous-région. Internet est un outil par excellence de suppression des frontières, d'où son nom de « toile mondiale ».

Mais quelle stratégie adopter dans la conception, la mise en œuvre et l'animation de ce système d'information et de veille ? Comment susciter l'adhésion des acteurs culturels voire des professionnels de la culture pour les mobiliser autour d'un tel projet ?

⁷ Conférence Intergouvernementale Africult sur les politiques culturelles en Afrique, novembre 1975.

⁸ Conférence de Bogota sur les politiques culturelles en Amérique latine.

⁹ Conférence Intergouvernementale sur les politiques culturelles pour le développement.

¹⁰ Notre diversité créatrice : rapport de la Commission mondiale de la culture et du développement, Paris, 1995, p.229.

Le public d'un projet est une donnée essentielle dans sa mise en œuvre et surtout dans sa réussite et sa pérennisation. Ce projet s'inscrit dans une démarche participative et vise surtout à impliquer les acteurs, les professionnels de la culture et de l'information culturelle.

1.3.2 *Un outil d'information spécialisé, espace de ressources et vitrine des cultures des pays de l'UEMOA*

Il s'agit ici d'adopter une méthode et une démarche qui permettent aux acteurs culturels, aux professionnels de la culture et de l'information culturelle de se reconnaître dans ce projet. C'est important pour susciter leur adhésion, cerner les enjeux et défis de notre zone d'action et pour satisfaire leurs attentes. C'est ce que recommande Hugues de Varines, (2007) dans sa belle formule « *Tout territoire possède :*

- *Un capital social : l'ensemble des membres de la communauté, des liens qui les rassemblent et des capacités de coopération qu'ils détiennent individuellement et collectivement.*
- *Un capital culturel : le patrimoine sous toutes ses formes (y compris les paysages et les éléments immatériels) et la culture vivante de la communauté.*
- *Un capital économique : la main d'œuvre, les ressources du sol, les infrastructures, l'activité primaire, secondaire et tertiaire, l'épargne investie et disponible.»*

Une citation qui décrit les trois (03) composantes importantes autour desquelles il faut bâtir une démarche d'élaboration, de mise en œuvre et de gestion d'un projet pour lui garantir des chances de succès et de durabilité. C'est la démarche et la vision de ce projet dont le rayonnement va sortir le secteur culturel et ses acteurs de la situation de déficit de données statistiques et de circulation d'information.

Outre sa mission de collecte, de traitement et de diffusion d'information sur la culture et les arts, le système compte assurer une veille sur Internet pour dénicher des informations pertinentes pour le compte de ses usagers.

1.4 Vers un système d'information et de veille pour la valorisation et la promotion des acteurs, des biens et services culturels

Concevoir et mettre à la disposition d'une communauté un outil implique une démarche d'écoute, de dialogue et d'implication sans laquelle, le projet risque de sombrer. Dans le domaine de l'édition numérique et de l'exemple d'un site Web, il s'agit de mettre en place un dispositif à la fois informatif et incitatif qui donne envie aux usagers de l'adopter mais aussi et surtout d'y revenir pour leurs besoins. Pour ce faire, nous veillerons à fournir des informations, des données, des ressources ayant une forte référence avec la culture et ses différentes filières.

Par ailleurs, ce projet s'inscrit dans une logique de système d'information qui assure outre les trois (03) étapes de la chaîne de gestion de l'information (collecte, traitement, diffusion), la veille informationnelle. Il s'agit de dénicher des informations pertinentes et utiles sur d'autres sites et réseaux. La mise en

place des procédures de production et d'accès par les tiers (acteurs, professionnels culturels) occupera une place importante de même que les spécificités de l'environnement du projet.

Pour Olivier Bomsel (2008), « *le propre d'un système d'information est d'organiser à partir des codes séquentiels impliquant des opérations complémentaires d'encodage et de décodage sur des supports matériels, donnant un sens aux éléments d'information ainsi véhiculés. L'utilité dynamique de ces systèmes d'information vient donc de ce qu'ils permettent des stockages des données, des communications de période à période et l'émission de syntagmes vis-à-vis de publics indistincts, le système devenant ainsi un média*¹¹ ». Cette définition d'un système d'information cadre bien avec celle que nous envisageons dans le cadre de ce projet. En effet, ici les logiciels représentent des protocoles d'encodage et de décodage, des langages, des algorithmes, des systèmes d'exploitation de traitement, les syntagmes désignent les flux de sens à savoir les blogs, les jeux vidéo. Internet joue parfaitement ce rôle et un site Web est un exemple concret qui associe codes, langages, protocoles (HTML, PHP), supports matériels (ordinateur, téléphone portable) à travers une grande capacité de stockage des données et leur transmission vers plusieurs cibles. Les antennes nationales d'animation du projet seront de véritables relais dans ce système et seront à la disposition des acteurs et professionnels pour leur donner la parole et assurer de la visibilité à leurs productions.

A terme, le projet doit :

- mettre en place un système d'information culturelle qui mette les acteurs, les professionnels au cœur de la production, du traitement et de la diffusion de l'information sur la culture et les arts dans la sous-région,
- améliorer et faciliter la circulation de l'information et de la communication entre les acteurs, professionnels et partenaires au sein de l'espace UEMOA et au-delà,
- contribuer à la mise en place, au renforcement et à la mise en œuvre de la politique commune de développement culturel au sein l'UEMOA,
- renforcer et susciter les synergies, les collaborations et les partenariats entre les composantes et le dialogue entre les différentes communautés.

1.4.1 Contenu et cibles du projet

Un site Web en dehors de sa charte graphique se révèle par son contenu à travers la qualité des informations qu'il véhicule et leur répartition spatiale sur le site. Ce projet compte mettre l'accent beaucoup plus sur le contenu que sur le contenant afin de coller à la nécessité pour les usagers de disposer de l'information pour travailler. C'est pour cela que le questionnaire et les entretiens ont réservé une part importante au contenu que les usagers veulent retrouver sur le site Web. Le contenant sera le fruit des choix graphiques validés de concert avec les différents acteurs et professionnels. Pour

¹¹ Culture Web : création, contenus, économie numérique, Paris, 2008, p.29

ce faire, on procèdera à une évaluation formative qui comporte l'analyse des dispositifs (différents sites Internet Web des acteurs) et celle des usages que ces acteurs culturels font de ces sites.

1.4.2 Acteurs et professionnels culturels sous régionaux : acteurs et bénéficiaires du projet

Ce projet vise prioritairement les organismes culturels opérant dans les différentes filières du secteur culturel au sein de l'espace UEMOA. Sa stratégie sera bâtie en construisant tout le projet avec et pour eux afin qu'ils deviennent de véritables relais et sources d'informations. Un espace (rubrique) « *Contribuez* » leur permettra de publier des informations, des données statistiques et des enquêtes sur une filière, des programmes et des projets. Ces données seront mises en ligne sur le site Web après traitement. Une attention particulière sera également accordée aux institutions de formation, de recherche du secteur culturel afin qu'elles puissent publier leurs expériences sur la plateforme. La plupart des acteurs ont d'ailleurs répondu par l'affirmative à la question de savoir s'ils souhaitent devenir l'antenne nationale ou faire partie de cette dernière. Certains sont allés plus loin en proposant de collaborer dans la conception, la réalisation et la mise en œuvre du projet. Le constat général après la visite des différents sites Web est qu'il existe dans chaque pays, un ou deux acteurs ayant un site Web de bonne facture. Les pôles nationaux seront mis en place autour de ces initiatives qui disposent déjà de l'expérience et des compétences avérées en la matière. La Commission de l'UEMOA a mis en place des Cellules nationales de statistiques culturelles qui collaborent avec les ministères de la Culture des différents pays. Elles seront représentées au sein de ses pôles afin d'harmoniser la démarche et assurer la fiabilité des informations et des données.

1.4.3 Rôle et place des jeunes de l'espace communautaire dans le projet

La zone UEMOA est un bassin de cultures sur lequel se construit le projet d'intégration économique via un marché commun. Comment aider, accompagner ces différentes communautés dans cet espace en faisant naître en elles et entre elles, l'esprit d'appartenance à une même communauté ? La culture constitue un levier important sur ce chantier longtemps mise en veilleuse par les pères fondateurs de l'UEMOA et d'autres institutions de développement. C'est fort de son importance qu'un des textes du Conseil de l'Europe (CE), doyenne des organisations dans la construction européenne stipule que : « *La culture est au cœur de la civilisation et du développement humain. Elle nous fait espérer et rêver, elle stimule nos sens et nous offre de nouvelles manières de regarder la réalité. Elle crée des ponts entre les peuples, en suscitant le dialogue et en provoquant les passions d'une manière qui unit plutôt qu'elle ne divise*¹² ».

Les jeunes occupent une place importante de part leur nombre dans les pays que couvre ce projet. En effet, 66%¹³ de la population de l'Afrique de l'Ouest a moins de vingt cinq (25) ans. Ils constituent le second pilier de ce projet après les acteurs et les professionnels de la culture. Ils pourront contribuer au

¹² Texte « La culture à l'ère de la mondialisation », CE, 2007

¹³ Plan stratégique de la Commission de l'UEMOA 2011-2020, octobre 2010, p.4

rayonnement et à la vulgarisation du site Web. Ils sont au cœur des enjeux des technologies de l'information et exposés aux nouvelles pratiques et modes de consommation des biens et services culturels.

Par ailleurs, la place de l'Afrique, sa présence en termes de production de contenus sur Internet est très inférieure à celle des autres continents. Ce déséquilibre, conséquence de la « *bataille des contenus*¹⁴ » selon l'expression de Olivier Sagna, secrétaire général de l'Observatoire sur les systèmes d'information (OSIRIS) est loin d'être comblé par les Africains en général. Il urge selon lui de passer du statut de consommateur à celui de producteur pour équilibrer la balance. Pour lui « *si l'on veut peser* », il faut prendre « *des initiatives sous-régionales (Afrique de l'Ouest par exemple), voire régionales (Afrique), compte tenu du contexte de mondialisation. Il s'agit d'avoir des consortiums qui travaillent sur de grands projets, et non nos petites entreprises locales qui travaillent sur des projets à dimension nationale.* » Il pousse loin son analyse et remonte à l'idée de « *base de données culturelles, techniques et économiques au service du développement des pays africains et de leur coopération* » avancée par Léopold Sédar Senghor.

Telle est la vision de ce projet qui contribuera à mettre en vedette les différentes cultures, sauvegarder et valoriser les données via leur hébergement et leur diffusion à grande échelle. Il s'agit de saisir l'opportunité du développement d'Internet pour réaliser dans l'espace UEMOA, le vieux rêve de Léopold Sédar Senghor du « *rendez-vous du donner et du recevoir* » qui permettra à la sous-région ouest africaine d'être plus présente sur la toile mondiale.

1.4.4 Stratégie envers les initiatives nationales de collecte, traitement et diffusion de l'information culturelle

Le présent projet se positionne sur l'espace UEMOA et entre dans une logique de valorisation des produits culturels. Il s'inscrit par ailleurs dans celle de l'accompagnement de la politique institutionnelle de la Commission de l'UEMOA. Il y a déjà des opérateurs dans les pays de la zone UEMOA qui font de l'information sur la culture à travers des portails virtuels au plan national. Il s'agit entre autres des portails <http://benincultures.com/> au Bénin, <http://www.togocultures.com/> au Togo et <http://www.culturesmali.net/> au Mali.

Ces derniers sont au niveau local mais la spécificité de ce projet est de s'occuper des informations, projets, manifestations qui impliquent au moins deux (02) pays de l'UEMOA. Il y aura une politique d'abonnement aux flux RSS de ces derniers afin de rediffuser instantanément certaines informations sur le portail sous régional. Ils pourront également en faire autant pour rendre disponible l'information sous régionale au niveau national.

Plus les initiatives vont impliquer plusieurs pays, plus elles feront l'objet d'articles, d'interviews pour leur apporter de la visibilité et assurer les échanges. Le système mettra un accent particulier sur la collecte

¹⁴ Alain Just Coly, L'Afrique a-t-elle perdu la bataille des contenus numériques ? Magazine Réseau Télécom Network N° 52, 2012

et la vulgarisation des données statistiques et d'enquêtes sur les différentes filières afin d'aider à la prise de décisions et au soutien du secteur culturel. Ainsi les acteurs, décideurs et partenaires pourront disposer de sources fiables à consulter pour mesurer l'apport de l'économie de la culture aux divers pays.

2 La Revue bibliographique

Plusieurs sources d'informations ont été consultées comme base scientifique pour la rédaction de ce travail. Elles ont essentiellement contribué à définir et clarifier quelques concepts clés de la problématique du sujet.

2.1 Le concept de l'information

Pour Claire Guinchat et Yolande Skour (1989), spécialistes de l'information documentaire, *« pour beaucoup, c'est une notion abstraite, recouvrant idées et faits très divers, et dont l'exercice touche à l'une des grandes libertés de l'individu. En réalité, l'information se présente sous forme de « données » plus ou moins concrètes, un renseignement, un fait, un concept. Ce peut être un chiffre de population, un énoncé, une image, une photo, un film, un son. Ces données sont repérables et transmissibles grâce à un support concret : voix humaine, cri, journal, film, livre, etc¹⁵»*.

C'est un concept qui a évolué et dont l'influence dans la vie des hommes et des institutions a été renforcée par le développement des médias. Francis Balle (2004) nous apprend que *« l'information moderne est née le jour où les nouvelles ont été offertes sur un marché, au XIX^e siècle, grâce aux rotatives et à la consécration des libertés¹⁶ »*. Les anciens médias tels la radio, la télévision et les nouveaux médias Internet et sa suite (Twitter, Facebook, ...) font de ce concept à la fois un outil et une technique. Elle est à la base de la mission que se sont vus assignés les journalistes à savoir raconter *« ce qui se passe »* dans l'actualité selon Francis Balle.

Mais quelle est la finalité de l'action d'informer ? Pour y répondre, nous avons eu recours à l'ouvrage de Patrick Charaudeau (2011) qui distingue deux (02) visées à la base de cet acte que les acteurs travaillent à comprendre et à maîtriser. Il s'agit de la visée d'information et de la visée de captation. Selon l'auteur, la visée d'information consiste à porter à la connaissance de l'utilisateur par la création d'un objet de savoir ce qui s'est passé ou est en train de se passer dans le monde de la vie sociale. Il se réalise par deux (02) types de procédés : la description-narration (rapporter les faits) et l'explication (éclairer le destinataire de l'information sur les causes et les conséquences de l'apparition de ces faits). En ce qui concerne la visée de captation, il s'agit de créer un objet de consommation marchande en prenant en compte le destinataire de l'échange qui n'a rien de naturel ; qui n'est pas passif (dispose de ses propres facultés d'interprétation) et qui n'adhère pas par avance à l'intérêt du message (il faut le séduire, le persuader).

L'information reflète donc les préoccupations, les aspirations voire le point de vue de son énonciateur. Ce dernier peut être une personne, une institution ou une société. Autant de caractéristiques qui font de

¹⁵ Guide pratique des techniques documentaires. Volume 1 : traitement et gestion des documents, Paris, 1989, p.11

¹⁶ Les médias, Paris, 2004, p.53

l'information une ressource importante que les pays et institutions se doivent de posséder, de contrôler et de vulgariser. C'est fort de ces exigences que l'ex Président Houphouët Boigny (1984) disait « *l'information devient synonyme de pouvoir et les pays qui négligent leurs équipements en ce domaine accroîtront rapidement leur infériorité par rapport aux pays développés qui trouveront une raison supplémentaire d'exercer de nouveaux monopoles* ».

En ce qui concerne les Etats, l'information permet aussi la sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel. Elle participe à la démocratisation de la vie culturelle au sein des communautés. Les dispositifs, les canaux qui assurent le traitement et la diffusion de l'information font l'objet de beaucoup d'attention. En effet, cette ressource véhicule des valeurs, une identité et une vision du monde. Ce rôle de l'information et des médias a fait et continue de faire l'objet de débats, de conférences et de colloques. Les résolutions, les conventions de ces rencontres pour préserver son équilibre et sa diversité sont importantes. Le Manifeste Culturel Panafricain adopté lors du symposium du Premier Festival Culturel Panafricain à Alger en 1969 propose en son alinéa 33 de « *développer les moyens culturels permettant d'accéder le plus directement aux masses (cinéma, théâtre, radio, télévision)* ». La conférence au sommet de l'Unité Africaine (OUA) a adopté à Port-Louis (Ile Maurice) en 1976, une Charte culturelle de l'Afrique. Les Etats africains proclament à travers le titre VI de cette Charte (articles 20, 21 et 22), « *qu'il ne saurait y avoir de politique culturelle sans politique d'information et de communication adéquate* ». Ces principes ont été réaffirmés dans la nouvelle Charte¹⁷ culturelle de l'Afrique dans le même titre VI à travers les mêmes articles. Ce rôle de l'information dans le secteur culturel a conduit à assigner à l'Institut Culturel Africain (ICA), la mission de se préoccuper de ses implications culturelles. Ainsi son programme pour le biennium 1977-79 insistera sur l'information et la diffusion culturelle. L'ICA pense que « *s'il n'y a pas de culture sans communication, il n'y a pas non plus d'action culturelle sans information et diffusion*¹⁸ ». Ainsi naît une réflexion sur la culture et la communication qui n'a pas laissé indifférente l'UNESCO. Elle a suggéré en 1978, la mise en œuvre de dispositions susceptibles d'assurer la participation de toute la communauté à la vie culturelle. La déclaration 20C/20 révisée et adoptée par tous les Etats membres de cette organisation proclame en son article VI « *l'établissement d'un nouvel équilibre et d'une meilleure réciprocité dans la circulation de l'information..., exige que soient corrigées les inégalités dans la circulation de l'information à destination et en provenance des pays en développement ainsi qu'entre ces pays* ». C'est pour y remédier que l'ICA a organisé du 06 au 09 octobre 1981, un séminaire interafricain intitulé « *Culture et communication ou la dimension culturelle de l'information en Afrique* ». Depuis cette période, et malgré les nombreuses dispositions et résolutions, la situation de l'information culturelle n'a pas tellement évolué. L'Afrique continue de recevoir une masse croissante d'informations des pays développés qui ont une influence avérée sur les populations notamment les jeunes. Le journalisme culturel est un métier récent qui a encore du chemin à parcourir pour combler le déficit et relever les défis que lancent

¹⁷ http://www.africa-union.org/Official_documents/Treaties_Conventions_fr/Charte%20Culturelle.pdf, Charte culturelle de l'Afrique, Organisation de l'Unité Africaine (OUA), consulté le 10 février 2013

¹⁸ La Fonction culturelle de l'information en Afrique, Dakar, 1985, p.12

les nouveaux médias. Plusieurs initiatives naissent un peu partout en Afrique pour former les acteurs dans ce secteur resté jusqu'à présent un parent pauvre. Africalia, Arterial Network et l'African Art Institute (FAI) en ont fait leur cheval de bataille. Ils initient des formations pour renforcer les capacités et compétences sur cette thématique. Le Réseau Africain des Journalistes Culturels, fruit de leurs actions conjuguées a été mis en place en juillet 2010. C'est dire combien l'information culturelle mobilise du monde et des énergies au sein des acteurs et des institutions culturelles. Pour ce faire, elle doit bénéficier de mesures et d'actions pour offrir aux cultures, un espace d'exposition qui permet aux créateurs de nourrir leur génie et surtout d'en vivre. Les Etats et instances africains en général et surtout de l'UEMOA doivent réfléchir et mettre en place un dispositif qui suscite au sein des peuples qu'ils invitent à l'intégration, un sentiment d'appartenance à une même communauté à travers un dialogue interculturel fréquent et renouvelé.

2.2 La chaîne de gestion de l'information

Trois (03) procédés aussi importants l'un que l'autre rentrent dans la gestion de l'information à savoir : la collecte, le traitement et la diffusion. La collecte consiste en un travail de terrain auprès des sources de différentes natures pour disposer de la matière première pour produire l'information. Il peut également se faire en ligne via des outils adaptés et selon des critères établis sur une thématique bien définie. Le traitement se résume en une ou des techniques qui consistent à extraire les éléments pertinents et/ou importants pour les ordonner et les présenter. Quant à la diffusion, il s'agit de l'exposé du produit issu des deux dernières étapes sous une forme (genre) à travers un canal. Cette étape prend aussi en compte les cibles et les objectifs. En journalisme on parle souvent des cinq (05) W qui se résument en Who (Qui ?), What (Quoi ?), When (Quand ?), Where ? (Où) et Why ? (Pourquoi). La chaîne de gestion de l'information de ce projet s'organisera autour des ONG membres de notre réseau et des journalistes culturels. Les Cellules nationales de statistiques culturelles, les professionnels et institutions qui veulent vulgariser le fruit de leur recherche pourront également y opérer.

2.3 Nouveaux médias, information et circulation des biens culturels

Le concept de « médias », mass media selon le dictionnaire encyclopédique Larousse, désigne une technique de diffusion de masse de l'information (radio, télévision, presse écrite, publicité, etc.) constituant à la fois un moyen d'expression et un intermédiaire transmettant un message à l'intention d'un groupe. Pour Francis Balle (2011), le mot média s'est imposé au tournant des années 1980 pour désigner « *d'abord et avant tout un moyen – un outil, une technique, un intermédiaire – qui permet aux hommes de s'exprimer et de communiquer à autrui cette expression quel qu'en soit l'objet ou la forme* ». L'auteur dresse une chronologie de la naissance des différents médias avec les grandes dates ayant marqué leur évolution dans le temps et dans l'espace. Il y a eu d'abord la presse, le cinéma, la radio, la télévision puis Internet. Ce dernier est l'un des résultats de l'essor des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Ses applications impactent de jour en jour le monde de

l'information. Internet assure une restitution sur un même écran, d'un ordinateur, d'un téléviseur ou d'un téléphone, de différents types de documents : textes, graphiques, documents sonores, images, fixes ou animées, muettes ou sonorisées. Avec l'avènement du Web 2.0, Internet a mis l'interactivité au cœur de son fonctionnement et ouvert le chantier de production de l'information à l'internaute. Grâce au Web 2.0, les internautes peuvent désormais créer gratuitement un espace personnalisé sous différentes formes : blogs, Facebook, Twitter, partage de photos et de vidéos. Plusieurs internautes créent ainsi chaque jour des images, du son ou encore font de l'information. Internet remet alors le privilège entre longtemps réservé aux spécialistes des médias aux usagers et bouleverse radicalement le champ de collecte, de traitement et de diffusion de l'information. Ces usagers investissent la toile via Facebook, Twitter, Blogger et les agrégateurs de contenus (Google en premier) et relaient souvent les contenus d'autres médias. La masse d'informations produite devient immense avec une envergure qui dépasse les frontières, une accélération des flux d'information d'échanges culturels et une offre de contenus qui embarrassent le consommateur. Tous ces mécanismes ont conduit à une industrialisation de la production de l'information et on parle depuis 2003 de la « société de l'information¹⁹ » où quelques groupes (Time Warner, Walt Disney, News Corporation, Vivendi) dominent le secteur de la communication et des médias.

2.4 Impacts sur les pratiques culturelles et la communication

L'essor des médias surtout des nouveaux médias change la relation entre la culture et les médias. Il aussi modifie le rapport des publics à la culture et n'est pas sans conséquence sur la communication. Autrefois considéré comme des secteurs à part dans les recherches en sciences sociales, la culture et les médias sont devenus au fil des années des secteurs interdépendants. Nous sommes de part les relations qu'entretiennent désormais la culture et les médias dans une époque caractérisée par l'internationalisation croissante des flux culturels. On note également une montée en puissance des détenteurs traditionnels de canaux de diffusion qui produisent aussi du contenu (Google en particulier). Le multimédia, convergence entre l'informatique, l'audiovisuel et les télécommunications a complètement bouleversé les modes et méthodes de production et de diffusion de la culture. Le phénomène le plus marquant demeure le développement effréné de la logique de marché avec comme critères d'évaluation de la rentabilité : le nombre de visiteurs, de pages vues et d'articles lus. Les composantes de cette logique sont le développement de l'économie de l'attention, le marketing poussé (géomarketing), la captation d'un client avec une forte tendance à la gratuité. C'est fort de tous ces phénomènes que Olivier Donnat (1994), spécialiste des rapports à la culture et des pratiques culturelles parle d' « économie médiatico-publicitaire » dans le secteur culturel. Dorénavant, les artistes et les créateurs sont obligés de mettre en place des stratégies de communication pour faire de l'autopromotion, de la publicité pour rentabiliser leurs productions et être au devant de la scène. Les artistes les plus rentables sont désormais ceux qui ont un site Web, un blog et assurent une présence

¹⁹ Sommet mondial sur la société de l'information de l'ONU (SMSI), Suisse (10-12 nov. 2003), Tunis (16-18 nov. 2005) - <http://www.itu.int/wsis/index-fr.html>

renforcée sur les réseaux sociaux. Par ailleurs, le rapport à la culture et les modes de consommation du public ont changé. Les consommateurs peuvent outre la radio, la télévision accéder de partout aux productions à travers plusieurs terminaux. L'offre culturelle a atteint un niveau élevé en termes de diversité, de mélanges au point où on parle de plus en plus « *d'hybridation* ». La seule catégorie socio-professionnelle avancée par Pierre Bourdieu (1979) pour expliquer les pratiques culturelles ne suffit plus pour traduire les réalités et les transformations induites par les médias dans le secteur culturel. Il faut prendre désormais en compte : l'âge, la situation familiale, le lieu de résidence et le genre pour bien cerner le phénomène en cours qui s'accroît.

Par ailleurs, les nouveaux médias ont fait émerger les concepts de « local » et de « hyperlocal » dans le traitement de l'information. Ces concepts déjà exprimés via le principe de proximité dans le traitement de l'information se trouvent renforcés et s'imposent de plus en plus. On note l'émergence de journaux papier et surtout en ligne qui se spécialisent sur une municipalité, une sous-région, une région pour faire de l'information. Ils collectent, traitent et diffusent des informations sur des sujets qui traduisent les problèmes des communautés et les interpellent sur le devenir de leur zone géographique. Cette tendance a fait chuter l'audience et les chiffres d'affaires des journaux traditionnels qui embrassent plusieurs sujets avec un accent sur l'information nationale voire politique. Les communautés se retrouvent et s'identifient de plus en plus à travers ces médias qui leur donnent également la parole. Ils font l'information en collaboration avec ces citoyens qui du côté, accroissent leur participation à la vie démocratique et culturelle de leur territoire. Autant de phénomènes qui ont des impacts sur le secteur de l'information et l'engagement des communautés dans la vie sociale.

Cet engouement pour les médias et leur influence n'est pas partagé par tous les auteurs et chercheurs. En effet, pour Dominique Wolton (2000), il faut faire la différence entre progrès technique et communication humaine en ce qui concerne l'essor de l'Internet et des nouveaux médias. Il affirme que c'est trop dire que de vouloir opposer les anciens et les nouveaux médias dont il qualifie la relation de complémentaire. Les nouveaux médias sont certes plus sophistiqués mais ne favorisent ni n'améliorent la communication. L'auteur affirme que « *ce qui fait la communication, ce ne sont pas les techniques, mais les hommes et les sociétés, au travers des deux dimensions – culturelle et sociale de la communication* ». Selon ce dernier « *le défi de la communication réside dans le pouvoir de partage, de cohabitation avec les voisins dont je ne partage pas les valeurs et les intérêts* ». Internet ne saurait être un outil qui va contribuer à la mise en place d'une société où toute information pourra circuler librement et où les rapports sociaux vont être modifiés. D'où la nécessité de relativiser le discours actuel sur l'impact des médias sur les relations humaines, la circulation de l'information et la communication.

2.5 Le concept de site Web

Un site Web communément appelé site Internet est un dispositif construit à partir de plusieurs codes et/ou langages (Hypertext Mark up Language - HTML) lisibles par un ou des navigateurs (Internet Explorer, Chrome, Firefox, etc.). Ces outils permettent de créer des pages web avec des contenus accessibles partout dans le monde. Il est soit statique, soit dynamique et peut regrouper du texte, du

son, des images, de la vidéo avec une navigation à travers un système de liens cliquables. Les liens renvoient aux différentes pages du site selon la ou les requêtes du visiteur. Un site Web statique est composé de pages entièrement écrites par un Webmestre en langage HTML soit par une saisie totale du code dans un éditeur de texte (Bloc-notes par exemple), soit par le biais d'un logiciel de création de pages (Dreamweaver par exemple).

Quant au site Web dynamique, il se distingue de celui statique dans la mesure où les pages qui le composent sont générées par des programmes sur la base des requêtes des internautes. Celui que nous proposons dans le cadre de ce projet se veut dynamique avec des fonctionnalités techniques et modernes de l'édition numérique. Les sites Web sont de véritables outils d'information, de communication, de vulgarisation voire d'apprentissage auxquels ont recours des personnes, des institutions et des entreprises. Ils sont rendus disponibles par un système d'hébergement mis à disposition par un hébergeur qui offre de l'espace au propriétaire du site sur son serveur moyennant le paiement d'un abonnement.

La technique de conception des sites Web a beaucoup évolué et on parle de nos jours de Content Management System (CMS) ou encore de Système de Gestion de Contenu en Français.

2.6 Le concept de Content Management System (CMS)

Un CMS, Système de gestion de contenu (SGC) en Français est un système de publication sur Internet qui renferme des mécanismes préfabriqués (templates ou modèles) pour l'édition de contenu des pages (textes et images). Ce sont des fonctionnalités qui ne demandent pas beaucoup de développements spécifiques lors de la création d'un site Web. Les mises à jour du contenu sont effectuées à travers une interface d'administration en ligne. Ce procédé offre une grande potentialité de pages à mettre en ligne. Les CMS facilitent la tâche au Webmestre qui se concentre sur le contenu rédactionnel avec quelques opérations simples de mise en forme réalisées par les fonctionnalités de l'interface. Toutes les modifications apparaissent en ligne de façon instantanée et un CMS permet le travail collaboratif. Cette caractéristique facilite la répartition des tâches, l'attribution des rôles et fonctions (super-administrateur, administrateur (s), éditeur (s)).

Plusieurs CMS proviennent du monde de l'open source (« source ouverte ») qui désigne les logiciels disposant d'une licence autorisant la libre redistribution du produit. Le code informatique est libre et peut être modifié. Les CMS fonctionnent sur le principe de séparation des contenus (textes, images) de leur mise en forme basée sur un choix en matière de polices, de caractères, de couleurs et d'habillage graphique. Les contenus sont stockés dans une base de données (Mysql) dans presque tous les cas. Cependant, les directives relatives à leur présentation sont dans des feuilles de style, des fichiers qui contiennent les particularités de mise en forme des pages du site Web.

Autant de paramètres et de fonctionnalités qui permettent au Webmestre de maîtriser l'outil et de l'adapter selon ses besoins et objectifs ou ceux de son client.

2.6.1 Quelques exemples de CMS et leurs fonctionnalités

Tableau 2 : Exemples de CMS et leurs spécificités

| Nom du CMS | Fonctions/spécificités | Adresses |
|------------|---|---|
| Dotclear | Très utilisé par les blogueurs | http://fr.dotclear.org |
| Drupal | Permet la mise en ligne de contenu structuré et personnalisable par l'ajout de modules optionnels | http://drupalfr.org |
| Joomla | CMS achevé, polyvalent pour la création de tous types de sites Web | http://joomla.fr |
| WordPress | Grande souplesse d'utilisation | http://wordpress-fr.net |

2.6.2 Pourquoi Joomla pour construire ce système d'information culturelle?

Joomla vient de « Jumla », un terme swahili dérivé de l'arabe qui signifie « tous ensemble ». D'abord, Joomla pour ce projet grâce à sa polyvalence, sa robustesse et le soutien de son équipe de développement et sa communauté virtuelle très active. En effet, Joomla peut servir à construire un simple site Web, un site de commerce électronique et assure une gestion des droits d'utilisateur. C'est un outil qui permet ainsi le travail collaboratif au sein d'une équipe dont chaque membre dispose des droits gérés au niveau supérieur par le super-administrateur. Cet aspect sera expérimenté dans la mise en œuvre et surtout l'animation du site Web par les antennes nationales. Chacune d'elles aura des droits clairement définis qui lui donnent une certaine marge de manœuvre encadrée par ses autorisations. Chaque équipe, rédacteur, acteur culturel sera autonome et indépendant sous la responsabilité du super-administrateur.

Ensuite, Joomla dispose d'une interface conviviale et complète, une multitude de modules complémentaires qu'on peut télécharger et intégrer au système selon les besoins. Il dispose de toutes les fonctionnalités des CMS de la nouvelle génération. Il s'agit notamment de la gestion de mise en forme des pages (police couleurs, images de fonds) qu'on peut modifier en quelques clics par application de templates (modèles). C'est un système sous licence GNU/GPL, open source que l'utilisateur a le droit d'utiliser gratuitement. Joomla dispose cependant de plusieurs composantes

payantes destinées à développer des fonctionnalités techniques spécifiques. Il est développé sous la technologie PHP (Hypertext Processor, langage de programmation) et MySQL (gestionnaire de bases de données relationnelles). Outre ces caractéristiques, Joomla permet également de construire un site Web multilingue qui prend en compte plusieurs zones géographiques. C'est dire que le site Web de ce projet pourra être en Français et en Anglais. Ainsi, il assurera la gestion de l'interculturel qui lui donnera davantage de visibilité et d'ancrage sur Internet.

Enfin, nous avons participé en 2010 au projet du nouveau design du site Web de l'EPA (www.epa-prema.net). C'est une institution de formation des professionnels africains du patrimoine culturel en Afrique subsaharienne. Nous avons animé le site Web en qualité d'administrateur à travers des informations, des articles et des traductions Français/Anglais. Parallèlement, nous avons joué le même rôle dans le cadre du projet Réseau des Etablissements Culturels de l'Afrique de l'Ouest (RECAO) (<http://www.projet-recao.net/>). Ce site Web consacré à l'animation des espaces culturels et à l'information culturelle en Afrique de l'Ouest a été conçu et géré par l'EPA. Ces deux expériences et la pratique de la veille informationnelle sur d'autres sites culturels de la sous-région ont permis de connaître l'environnement culturel sous régional. Ces compétences et expériences constituent des atouts déterminants dans la réalisation et l'animation de notre projet.

La collecte des données couplée avec la revue bibliographique ont été rendues possibles grâce à une méthodologie et une démarche sans lesquelles nous n'aurions pas abouti à des résultats dans ce travail.

3 Méthodologie et démarche de conception du système d'information culturelle

Notre méthodologie a consisté à rassembler les données concernant les pays de l'UEMOA, les activités et outils d'information des acteurs du secteur et les spécialistes de l'information culturelle. Nous avons également consulté quelques mémoires et publications relatives à notre thématique.

3.1 Exposé et synthèse des données de terrain

Le développement de notre problématique s'est basé sur la consultation des mémoires, des ouvrages et des sites Web traitant de l'information culturelle au niveau national en Afrique de l'Ouest. Par ailleurs, les différents documents publiés par les institutions régionales et sous régionales sur le secteur culturel ont été de précieuses sources d'informations. Aussi avons-nous procédé à des enquêtes auprès des acteurs culturels, du réseau des journalistes culturels de l'UEMOA et des professionnels pour recueillir des données complémentaires. Deux (02) anciens gestionnaires du Fond régional pour la promotion de la coopération et les échanges culturels en Afrique de l'Ouest ayant pris en compte le volet information culturelle au sein de la CEDEAO nous ont accordé des entretiens lors du stage. L'expérience professionnelle accumulée en tant que Webmestre adjoint à l'Ecole du Patrimoine Africain²⁰ (EPA) d'où nous sommes venu pour cette formation à l'Université Senghor, a servi dans la collecte de données. Une pareille expérience site Web du Réseau des Etablissements Culturels de l'Afrique de l'Ouest (RECAO) géré par l'EPA y a aussi contribué. Autant de connaissances et de pratique de l'édition numérique qui ont été d'un apport non moins important dans la collecte d'informations.

Nous avons été confronté à la rareté des publications traitant de l'information culturelle qui est une thématique récente et une spécialité naissante au sein du monde de la presse en général.

3.1.1 *Le répertoire des organismes culturels en Afrique de l'Ouest*

Ce fut l'un des deux (02) objectifs spécifiques du Fonds régional : concevoir un outil d'information et de promotion des acteurs. Il s'agit de mettre en place et à disposition, un moyen d'identification et de connaissance du secteur qui puisse servir de vecteur aux échanges. Les bénéficiaires potentiels sont les institutions culturelles publiques, les organisations culturelles de la société civile, les structures culturelles privées, les réseaux professionnels régionaux et les festivals. Cet outil visait à répertorier les acteurs culturels des pays de la CEDEAO plus la Mauritanie engagés dans des dynamiques d'échanges. Sur les deux cent quatre vingt quinze (295) organisations ayant manifesté leur désir d'y figurer, deux cent quarante cinq (245) ont été retenues après une analyse basée sur leur expérience en matière d'échanges. Il a été conçu en deux mille (2000) exemplaires et diffusé au sein des différents

²⁰ Etablissement universitaire spécialisé dans la formation à la conservation et la médiation du patrimoine culturel tangible et intangible en Afrique subsaharienne.

pays de la CEDEAO. Il recense les acteurs et les regroupe par domaines et secteurs spécifiques d'intervention. Malheureusement, il n'est pas exhaustif car l'information sur l'inscription dans ce répertoire n'a pas pu prendre en compte tous les acteurs et certains ont déploré leur absence après sa publication.

Nous avons extrait de ce répertoire les adresses électroniques des acteurs culturels et institutions opérant dans l'espace UEMOA. En effet, ce répertoire comporte les adresses (postales, téléphoniques, électroniques) des responsables, des institutions et celles de leurs blogs et sites Internet. Ces outils (adresses électroniques, sites Internet) ont été de principaux outils de collecte de données.

3.1.2 Le réseau des journalistes culturels de la CEDEAO

L'étude de faisabilité ayant conduit à la mise en place du Fonds régional a révélé plusieurs handicaps qui minent le secteur de l'information culturelle au sein des pays de la CEDEAO dont font partie ceux de l'UEMOA. Il s'agit entre autres de la faiblesse de l'information culturelle sur le plan quantitatif et qualitatif, la quasi-inexistence de la presse spécialisée, l'absence de professionnels et de professionnalisme dans la production et le traitement de l'information culturelle. Autant de choses qui ne sont pas de nature à améliorer l'offre, valoriser la production, les acteurs et assurer une diffusion digne de ce nom. C'est pour y remédier que deux (02) sessions de formation ont été organisées par l'UEMOA (2 - 5 novembre 2009) et (4 - 8 octobre 2010) à l'intention de seize (16) journalistes en charge des pages culturelles dans les organes de presse. A l'issue de ces formations, les journalistes ont mis en place un réseau afin de résoudre les nombreuses équations qui se posent dans le secteur de la culture en termes d'information.

Nous avons consulté le rapport de la formation, la liste des adresses des différents journalistes dont nous avons extrait celles des pays de l'UEMOA. Une prise de contact par mail avec eux a conduit à des entretiens virtuels individuels. Cela a abouti à la conception avec leur accord d'un groupe sur facebook dénommé « *Information culturelle au sein de l'UEMOA*²¹ » dont ils sont tous membres depuis juillet 2012. Ce groupe est appelé à grandir et à accueillir d'autres membres impliqués dans l'animation de la vie culturelle de la sous-région.

3.1.3 Le document de politique commune de développement culturel de la Commission de l'UEMOA

Il faut reconnaître que le volet culturel ne figurait pas au sein des priorités voire de la vision des pères fondateurs de l'UEMOA à sa création en janvier 1994. Il s'agissait pour eux de favoriser le développement économique et social des différents pays par l'intégration par le marché. Ils ont également mis en place des politiques sectorielles communes. Ainsi chaque domaine à l'instar de l'environnement, de l'agriculture, des transports et des télécommunications ont eu droit à une politique sectorielle clairement définie et adoptée. La culture n'a pas eu droit à une telle base juridique et formelle

²¹ <https://www.facebook.com/groups/357453440989284/>, page facebook du groupe de discussion du projet

pendant plusieurs années. Elle ne disposait même pas d'une direction spécifique au sein de la Commission de l'UEMOA. Il faudra attendre une dizaine d'années pour voir naître une direction des Arts, de la Culture et des Nouvelles Technologies aujourd'hui, direction du Patrimoine Culturel et des Arts (DPCA) au sein du Département du Développement Humain (DDH). Depuis, l'UEMOA n'arrête pas d'afficher sa volonté de faire de la culture un pilier du développement et de l'intégration des peuples, ce qui est un facteur déterminant dans la réussite de notre projet.

La Commission de l'UEMOA conduit depuis 2010, un projet de document de *Politique commune de développement culturel* au sein de l'UEMOA. Par ailleurs, elle initie un chantier d'identification et de labellisation des événements culturels majeurs de l'espace UEMOA. Plusieurs projets et manifestations ont bénéficié et bénéficient chaque année de financements de la Commission. Une tendance qui démontre un changement de cap et une volonté de soutenir les initiatives culturelles.

3.1.4 Le Guide méthodologique pour l'élaboration d'études sur l'impact socio-économique de la culture

Réalisé en juin 2011 dans le cadre des activités du Fonds régional, ce guide est une source importante de données et un outil pratique. En effet, c'est un outil visant à faciliter et à orienter la réalisation d'enquêtes et d'études destinées à évaluer l'impact socio-économique des secteurs d'activité culturelle dans les pays de la CEDEAO plus la Mauritanie. Il nous a intéressé par son contenu, son approche et la prise en compte des pays de l'UEMOA. Ce guide se base sur le *Cadre de l'UNESCO pour les statistiques culturelles (CSC)* élaboré par cette institution en 2009. C'est un outil de travail proposant une méthodologie homogène au niveau international pour la collecte de statistiques économiques dans le domaine de la culture. Par ailleurs, les auteurs l'ont élaboré en prenant en compte l'importance du secteur informel et l'absence d'une politique systématique de collecte de chiffres. Ils ont également pris en compte la difficulté d'identification et de classement dans certains secteurs à cause des activités mixtes des opérateurs culturels de la région. La collecte de données statistiques culturelles est une préoccupation partagée par tous les gouvernements de la zone UEMOA qui ont adopté plusieurs méthodes. Ils ont réalisé diverses formes de collecte à savoir la cartographie, les statistiques nationales, les études d'impact de la culture afin d'aider à la prise de décisions. Mais l'absence et l'adoption de méthodes inadaptées à l'environnement socio-économique de la sous-région n'ont pas permis de disposer de résultats concluants. La cartographie reste la méthode la plus adoptée et elle révèle la prédominance de la fonction « création » dans les secteurs culturels des pays de la CEDEAO, la Mauritanie y compris. Par ailleurs, on note peu d'entreprises structurées et professionnelles capables d'assurer les fonctions intermédiaires nécessaires de reproduction, de promotion et de mise sur le marché des biens et services culturels.

Seul le Mali a fait l'objet en 2007, d'une étude exhaustive sur le poids de l'économie de la culture qui a permis de soutenir la discipline. Selon cette étude, la culture a contribué pour 2,8% au PIB pendant que le secteur « banque et assurances » y a contribué pour 1,7% en 2007. Plusieurs autres initiatives ont vu le jour dans d'autres pays mais sont soit en cours de réalisation ou arrêtés en chemin. Il s'agit de la réalisation d'une étude des impacts de la culture sur le développement du Burkina Faso (2009) et du

projet de recherche sur les industries culturelles de l'Observatoire des industries culturelles Afrique Caraïbes Pacifique (ACP) en Guinée Bissau (2008). Le Burkina Faso a aussi fait l'objet d'une étude qui a été validée en mai 2012. Elle a révélé que le secteur culturel participe au PIB du pays pour 2,02%. La Commission de l'UEMOA a organisé en 2010 et 2011, deux ateliers régionaux sur les statistiques culturelles dans les Etats membres à l'intention des gouvernements pour renforcer les capacités dans ce domaine.

Ces différentes initiatives montrent l'importance que les instances de décision des différents pays et l'UEMOA accordent à la collecte de données, sources d'informations précieuses sur le secteur culturel de la sous-région. Ce projet qui est un outil à la fois de sauvegarde et de diffusion à grande échelle en profitera énormément dans sa mise en œuvre et son animation.

3.2 Les outils de prospection

3.2.1 *Les entretiens*

Deux (02) cibles ont fait l'objet d'entretiens directifs et semi directifs dans le cadre de la collecte de données pour aboutir à la conception de ce projet. La première collecte concerne deux (02) Cadres impliqués dans la gestion du Fonds régional encore en poste à la Commission de l'UEMOA. Les entretiens ont tourné autour de trois (03) thématiques à savoir : l'état des lieux des réseaux culturels, celui de l'information culturelle dans les pays et les actions et acquis du projet de Fonds régional qui a pris fin en 2010. Ils ont été complétés par la consultation des archives du projet « *Présence au pluriel* ». Ce projet visait la collecte, le traitement et la diffusion de l'information culturelle en Afrique de l'Ouest (16 pays) et a reçu le financement du Fonds régional.

La seconde cible est composée de neuf (09) journalistes culturels qui ont suivi deux (02) sessions de formation (2 - 5 novembre 2009) et (4 - 8 octobre 2010) à Ouagadougou sur la critique d'art dans le cadre du Fonds régional. Ces formations ont pris en compte seize (16) journalistes de l'Afrique de l'Ouest qui ont constitué un Réseau des Journalistes Culturels de l'UEMOA. Les entretiens individuels ont eu lieu en ligne (via Facebook et chat) grâce aux adresses recueillies dans le répertoire. Il s'agissait de cerner l'état de l'information culturelle, l'importance accordée au desk Culture au sein de leurs rédactions. L'entretien a aussi abordé la question de l'opportunité et de la faisabilité d'un système d'information sur la culture et les arts au sein de l'UEMOA.

3.2.2 *Les enquêtes auprès des acteurs et professionnels de la culture de l'UEMOA*

Un questionnaire a été élaboré et administré aux acteurs culturels dont nous disposons des adresses grâce au *Répertoire des organismes culturels en Afrique de l'Ouest*. Rappelons que ce répertoire n'est pas exhaustif et visait à recenser uniquement ceux qui se sont engagés dans des dynamiques d'échanges. Ce répertoire fait état de cent quatre vingt cinq (185) acteurs tous secteurs confondus au

sein de la zone UEMOA. Un questionnaire a été envoyé à ces acteurs grâce aux adresses électroniques fournies dans le répertoire.

3.2.3 Les sites Web et les blogs des réseaux et acteurs culturels de l'UEMOA

Il s'agit de vérifier la fonctionnalité et l'actualité des différents outils afin de mesurer la présence en ligne, le besoin d'accès et de partage d'information. La fonctionnalité vise à vérifier que l'adresse du site Web mentionné dans le répertoire marche et qu'il est toujours en ligne. L'actualité consiste à identifier la dernière date de mise à jour des informations sur le site. Ce dernier critère concerne la date de la dernière information postée sur le site. Notre repère est *janvier 2012*, le premier mois de l'année en cours de notre étude. Les visites sur les sites Web ont été effectuées de *juillet à septembre 2012* à raison de deux (02) visites mensuelles par outil d'information. Elles ont été effectuées à partir de trois (03) endroits différents : *Ouagadougou* (Burkina Faso), *Porto-Novo* (Bénin) puis *Alexandrie* (Egypte).

3.2.4 Les archives et rapports d'évaluation du projet « *Présence au pluriel* » : une source complémentaire d'informations

Outres les entretiens et le questionnaire, nous avons consulté les archives du projet « *Présence au pluriel* » consacré à l'information culturelle. L'opérateur culturel porteur de ce projet avait proposé dans son dossier, le développement d'une revue bimestrielle, d'un site Web et d'une Web TV afin de produire de l'information culturelle sur les pays de la CEDEAO plus la Mauritanie. Le dossier de candidature du promoteur et les rapports de l'Unité de Gestion du Projet du Fonds régional ont été parcourus. Une visite des différents outils développés sur Internet dans le cadre de ce projet a complété la lecture des rapports. De ces investigations, il ressort que la revue bimestrielle version papier ne paraît plus et a été remplacée par une newsletter électronique. La Web TV est en veilleuse tandis que le site Web fonctionne mais ne couvre pas la zone que le projet est censé couvrir. Le consortium mis en place pour porter le projet n'existe plus. Le rapport d'audit du projet a révélé une mauvaise gestion des fonds du projet qui n'a pas reçu la dernière tranche de subvention du Fonds régional.

En résumé, le projet a été détourné de ses objectifs de départ et les fonds ont servi à réaliser d'autres activités, ce qui laisse entière l'équation à résoudre : collecter, traiter et diffuser l'information culturelle dans les pays de la CEDEAO plus la Mauritanie. Ces dysfonctionnements ont été révélés par le rapport final de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) disponible à la Commission de l'UEMOA.

Le projet « *Présence au pluriel* » a péché par son envergure (zone de couverture, plus de 16 pays) et le nombre d'outils que le promoteur a voulu concevoir et animer cumulativement et simultanément. C'est trop de charges en termes de mobilisation des ressources humaines, techniques que de celui des acteurs et professionnels devant l'accompagner. Il aurait gagné en efficacité et en efficience en allant par étape autant dans la mise en œuvre que dans le développement des différents outils. Ce dernier point aurait pu être planifié et les étapes exécutées après l'implantation et la consolidation des premiers

outils. En outre, ce projet n'a pas bénéficié d'une démarche de gestion participative ce qui a dû jouer sur les résultats obtenus.

3.3 Présentation et apport de l'expérience du stage à la Commission de l'UEMOA

Le stage à la Commission de l'UEMOA à Ouagadougou au Burkina Faso a joué un rôle important et déterminant dans la collecte des données pour la conception de ce projet. Cette expérience a fourni des données et des éléments de vérification de nos hypothèses concernant l'opportunité et les raisons de la mise en place d'un système d'information au sein de l'espace UEMOA.

3.3.1 *La Direction du Patrimoine Culturel et des Arts (DPCA) : un cadre de stage riche en expériences*

3.3.2 *Présentation du cadre du stage de mise en situation professionnelle*

Le stage s'est déroulé au Département du Développement Humain (DDH) plus précisément à la DPCA chargée de la gestion du volet culturel au sein de la Commission de l'UEMOA. Il s'est déroulé du 10 mai au 19 juillet 2012. La DPCA est la représentation physique et palpable de la volonté désormais affichée et sans cesse renouvelée de l'UEMOA de s'engager sur le chantier de la culture et du soutien des différentes initiatives culturelles de sa zone. Cette ambition qui date de 2003 trouve son fondement juridique dans l'article 24 du Protocole Additionnel n°2 concernant les politiques sectorielles. Cet article autorise l'Union à « *instituer toute autre politique sectorielle nécessaire à la réalisation de ses objectifs* ». Elle a pris corps par la création de la direction de la Culture, des Arts et des Nouvelles Technologies au sein du DDH. En 2004, le Conseil des Ministres a adopté le Programme d'actions communes pour la production, la circulation et la conservation de l'image au sein des Etats membres de l'UEMOA. Ce programme est mis œuvre par la DPCA qui dispose de données relatives à ce domaine. Elle est l'intermédiaire entre les acteurs culturels et l'UEMOA et réalise plusieurs activités à travers les différents pays. Elle traite les requêtes de financement des acteurs culturels pour l'organisation de leurs activités. Elle conduit également un chantier de labellisation des événements culturels au sein de l'UEMOA.

En dehors de la DPCA, plusieurs séances de travail et de discussion ont eu lieu avec les responsables et Cadres de la Direction des Systèmes d'information (DSI).

- *La Direction des Systèmes d'Information – (DSI)*

Elle relève de la Présidence de la Commission de l'UEMOA. C'est une direction opérationnelle qui s'occupe de l'information et des télécommunications. Ses actions au plan de l'information visent essentiellement le contenant et non le contenu. Ce dernier volet relève des activités des différents Départements et de leurs directions. Elle élabore et met en place l'intranet pour le partage des bases de données et des documents en interne pour la collaboration et le suivi des échanges. La DSI est aussi responsable des choix stratégiques et de la gestion des sites Web internes. Elle collabore à l'édition analogique et numérique des dossiers et documents de communication de la Commission.

Deux (02) séances de travail ont permis de comprendre le fonctionnement et les attributions de cette direction. Nous n'avons pas hésité à faire quelques propositions concernant l'accessibilité du site Web de la Commission. Les responsables l'ont reconnu mais la réflexion est toujours en cours pour voir s'ils vont migrer vers un système open source ou continuer avec le système actuel. Etant donné que notre projet a rapport avec une composante de la *Politique commune de développement culturel au sein de l'UEMOA*, la DSI s'est montrée sensible et intéressée. Elle a soulevé la question de l'étude de l'opportunité d'octroi d'un serveur dédié pour héberger notre système d'information et ses applications.

3.3.3 Apport du stage à la conception et la mise en œuvre du projet

Le stage a beaucoup contribué à la vérification des hypothèses soulevées dans la problématique, la collecte des données et la connaissance de l'environnement culturel sous régional. Son apport s'est également illustré à travers notre implication dans les différents dossiers et chantiers de la DPCA. Notons qu'il a été accordé à cause de la problématique qui traite de l'épineuse question de l'information culturelle qui intéresse la Commission de l'UEMOA. En effet, cette dernière travaillait en cette période sur le document de *Politique commune de développement culturel au sein de l'UEMOA*. Il est le fruit de l'état des lieux du secteur conduit par les responsables. Cet état des lieux a mis à jour un déficit d'informations organisées sur le secteur culturel. Ce document prévoit pour corriger ce déficit d'informations, de données d'enquêtes et de statistiques, un système d'informations régionales sur la culture. C'est dire que nos hypothèses et nos questions étaient partagées au plus haut niveau par des professionnels en poste dans cette institution sous régionale. Nous avons consulté ce document et participer aux différentes séances de présentation et de discussion en interne. Ces séances avec les Cadres des autres Départements ont enrichi notre démarche. Le fait que cette institution développe la même approche que nous sur l'information sur la culture et les arts a conforté notre position. Ce document de politique constitue une base légale et sa vision a permis d'élargir celle du projet et a nourri la réflexion sur son développement.

Ensuite, le séjour a permis de collecter les données sur les acteurs et surtout de cerner les caractéristiques, les besoins et enjeux du secteur culturel sous régional. Ce secteur qui évolue constamment est caractérisé par la prépondérance de la filière « production » et peine à trouver des structures dignes de distribution et de diffusion. Par ailleurs, le désir d'échanges, de coopération et de collaboration sans cesse renouvelé des différents acteurs est énorme. L'absence d'une base juridique spécifique au volet culturel comme dans les autres secteurs freine la marge de manœuvre de la DPCA. C'est fort de cela qu'elle s'est engagée sur le chantier de l'adoption du document de *Politique commune de développement culturel au sein de l'UEMOA*.

Enfin, nous avons travaillé sur les requêtes de financement adressées à la Commission de l'UEMOA et imputées à la DPCA. Le traitement des archives de cette direction a permis de constater que la Commission accorde des subventions à des événements culturels sous régionaux. Les demandes parviennent à la DPCA qui les examine et fait des propositions à la hiérarchie. Ces subventions sont soit, une prise en charge des titres de transport, soit la confection ou la remise de prix lors des

manifestations ou l'envoi de Cadres de la DPCA. Nous avons contribué au chantier de labellisation en cours dans cette direction par la collecte d'informations sur les événements culturels au Bénin. La direction éprouve assez de difficultés sur cette question qui ne permet pas de savoir qui fait quoi, quand et avec qui afin de les accompagner au sein de l'UEMOA par une politique de soutien et d'accompagnement.

4 Propositions et discussions : conception du système d'information culturelle et démarche de mise en œuvre pratique

4.1 Résultats des enquêtes d'opportunité d'un système d'information culturelle

- *Enquêtes auprès des acteurs culturels de l'UEMOA*

Deux cent quarante cinq (245) acteurs culturels ont été dénombrés dans la zone CEDEAO dont cent quatre vingt cinq (185) de l'UEMOA selon le *Répertoires des organismes culturels en Afrique de l'Ouest*. Les adresses électroniques de ceux de l'UEMOA ont permis de leur adresser le questionnaire du projet. Le premier envoi a révélé que quarante cinq (45) adresses ne fonctionnent plus.

Sur les cent quarante (140) restant qui constituent désormais notre cible, il y a eu quatre vingt (80) réponses toutes positives soit 57,14%. Les autres, soixante (60) au total n'ont pas répondu au questionnaire. Ce qui donne un pourcentage de 42,86% d'acteurs culturels n'ayant pas retourné le questionnaire.

Il s'agit de la question sur l'opportunité de la création d'un site Web pour produire de l'information culturelle au sein de l'UEMOA. Ces données ont été obtenues après six (06) relances entre juillet et septembre 2012.

- *Enquêtes auprès des journalistes culturels de l'UEMOA*

Neuf (09) journalistes culturels sur les seize (16) ayant suivi les deux sessions de formation sur l'information culturelle initiées par la Commission de l'UEMOA ont été interrogés via facebook. Ces journalistes sont de la zone UEMOA et sont responsables des pages culturelles dans leurs organes de presse. Ils ont tous répondu par l'affirmative soit 100% à cette même question.

- *Analyse de la fonctionnalité et de l'actualité des sites Web et blogs des acteurs culturels de l'UEMOA*

En ce qui concerne la visite et l'analyse des sites Web et blogs des différents acteurs culturels (185), il ressort que 54,05% contre 45,95% sont présents sur Internet. En effet, cent (100) acteurs culturels sont présents sur Internet contre quatre vingt cinq (85) absents ou ayant des outils non fonctionnels. Ceux qui disposent d'outils d'informations ne sont pas tous à jour. La visite a consisté à vérifier la fonctionnalité et la date de la dernière mise à jour des différents sites et blogs de ces opérateurs. La répartition de leur présence sur Internet par pays se présente comme suit : Bénin (13), Burkina Faso (21), Côte d'Ivoire (06), Guinée-Bissau (01), Mali (10), Niger (07), Sénégal (25) et Togo (17).

- *Entretiens avec deux Cadres de l'UEMOA impliqués dans le Fonds régional*

Les entretiens avec les deux (02) Cadres impliqués dans la gestion du Fonds régional pour la promotion de la coopération et les échanges culturels en Afrique de l'Ouest ont été tous positifs. Ils ont reconnu la pertinence et l'opportunité d'un système d'information culturelle pour les pays de l'UEMOA.

Notons que ces deux personnes sont encore en poste à la Commission de l'UEMOA, lieu du stage de mise en situation professionnelle.

4.1.1 Commentaires

Les deux (02) premiers pourcentages à savoir 57,14% de Oui pour les acteurs culturels et 100% pour les spécialistes de l'information culturelle montrent que la problématique du projet est partagée par ces deux cibles. Ces chiffres ne surprennent pas car les deux composantes opèrent dans le secteur et vivent ses réalités. Le système d'information culturelle est donc un besoin, sa réalisation et sa mise en œuvre seront bien accueillies par les acteurs culturels, premières cibles de l'action. Ils l'ont d'ailleurs maintes fois affirmé et étayé à travers leurs réponses (cf. questionnaires en Annexes).

Le pourcentage de leur présence sur Internet 54,05% n'est d'ailleurs pas loin de celui des réponses positives 57,14% (OUI). Ce pourcentage montre que le projet répond à un besoin réel dans la zone UEMOA. Le pourcentage de cette présence des acteurs culturels sur Internet traduit une tendance à la hausse de la logique de marketing au sein de ces deniers. Ce désir d'autopromotion, de recherche de visibilité et de communication démontre qu'il existe un besoin d'accès, de partage et de diffusion de l'information culturelle. La culture numérique induit par l'impact des médias surtout des nouveaux médias, influence chaque acteur qui s'adapte à travers des stratégies et outils de communication.

Toutes ces données confirment le diagnostic de l'Union Européenne, celui du *Guide méthodologique pour l'élaboration d'études sur l'impact socio-économique de la culture* et l'état des lieux dressé par la Commission de l'UEMOA ayant abouti au document de *Politique commune de développement culturel au sein de l'UEMOA*.

Autant de chiffres et d'éléments qui appuient ce projet de système d'information culturelle pour les pays de l'UEMOA.

4.2 Organe de mise en place et de gestion du projet

L'organe de gestion sera un réseau d'ONG opérant dans le secteur culturel sous régional dénommé *Réseau d'Information Culturelle de l'espace UEMOA (RIC-UEMOA)*. En effet, le questionnaire comporte deux (02) volets visant à sonder les acteurs culturels sur ce point. Il s'agit de savoir si les acteurs accepteraient de contribuer et d'animer le site Web. Par ailleurs, il a consisté à sonder leur désir de participer à la mise en place de l'antenne nationale de leur pays. La majorité des ONG ayant répondu au questionnaire sont d'accord pour faire partie de l'antenne nationale de leurs pays. La volonté de participer et l'expérience en matière d'édition numérique constituent les deux (02) critères principaux dans la constitution du RIC-UEMOA. Les réponses à ces deux questions ont permis de cibler les potentiels membres du RIC-UEMOA dans le cadre de ce projet.

4.2.1 *Composition et statut du RIC-UEMOA*

Seize (16) ONG à raison de deux (02) par pays ont été ciblées pour constituer et mettre en place cet organe. Au regard des critères ci-dessous, les ONG suivantes pourront constituer le RIC-UEMOA autour du projet dans ses différentes phases.

Tableau 3 : ONG ciblées pour créer le RIC-UEMOA

| Pays | ONG | Observations |
|---------------|---|---|
| Bénin | Com & Culture | ONG porteur du projet (en création au Bénin) |
| | Benincultures | www.benincultures.com |
| Burkina Faso | Le CITO | http://ouaga-cito.com/ |
| | Compagnie Auguste-Bienvenue | http://www.myspace.com/augustebienvenue |
| Côte d'Ivoire | Cercle de Recherche et d'Echanges en Scénographie et Arts de la Scène – CRESAS | http://cresas.artblog.fr/ |
| | Fédération Nationale des Danses et Arts Traditionnels de Côte d'Ivoire - FENDATCI | http://fendatci.e-monsite.com/ |
| Guinée Bissau | Grupo Cultural Netos de Bandim | http://www.netosdebandim.org/ |
| | Artissal | http://www.artissal.org/index.html |
| Mali | Festival sur le Niger | http://www.festivalsegou.org/index.html |
| | Le Ndomo | http://www.ndomo.net/ |
| Niger | Association Fofu | http://www.fofomag.com/Index.asp |
| | Tréteaux du Niger | http://treteauxduniger.tripod.com/ |
| Sénégal | Le BEMA | http://www.le-bema.com/ |
| | FESFOP | http://www.fesfop.org/ |
| Togo | Association culturelle et artistique Adokpo | http://adokpo.com/ |
| | La Cour des Contes | http://www.legainduconteur.org/ |

En plus de ces ONG, des relations de partenariat et de collaboration seront établies avec les Cellules nationales de statistiques culturelles mises en place dans les différents pays par la Commission de

l'UEMOA. Par ailleurs, le projet impliquera les journalistes culturels qui ont une formation et une expérience dans le domaine. Le Réseau Africain des Journalistes Culturels²² mis en place en 2011 sera mis à contribution dans la consolidation et le rayonnement de ce projet. Les différentes ONG ciblées vont devoir adhérer au RIC-UEMOA sur une base juridique à travers un contrat d'adhésion.

4.3 Bref aperçu des différentes sections du site Web

Le questionnaire a aussi abordé la question cruciale et déterminante du contenu que les acteurs culturels souhaiteraient voir sur leur portail. Leurs réponses tournent autour des thématiques suivantes : événements culturels, agendas culturels nationaux, enquêtes et statistiques, opportunités d'échanges, de financement, de formation, législation culturelle nationale (politiques culturelles), adresses des acteurs culturels, liens et adresses utiles (répertoire), appels d'offres, institutions de formation.

Huit (08) sections ont été retenues sur la base de ces données pour concevoir le site Web. Il s'agit des sections : Qui sommes-nous ?, Acteurs culturels, Agendas culturels, Textes et lois, Opportunités, Enquêtes et statistiques, Contribuez !, Nouvelles. Ces huit (08) sections constitueront au départ, l'architecture du système d'information culturelle sous régional. Cette dernière est appelée à évoluer et surtout à s'adapter au fil du temps et selon l'environnement aux besoins et aspirations des différents acteurs.

4.4 Caractéristiques et contenu des sections

Le site Web sera de type informatif (donner des compétences aux usagers) et incitatif (susciter chez ces derniers un comportement ou un désir). Sa stratégie de communication se veut à la fois démonstrative (informer avec effet de réalisme) et figurative ou imagée (informer de manière ludique, capter l'attention par un design interactif) selon le cas. Le site Web s'inscrit dans une stratégie de communication avec d'autres médias en proposant des liens vers des interviews, des vidéos, des articles ainsi que des comptes Facebook et Twitter etc. Son parcours de navigation sera simple, clair avec une gestion de l'interculturel basé sur deux (02) langues Français et Anglais.

4.4.1 Esquisse de la page d'accueil du site Web

La page d'accueil comportera trois (03) colonnes, une centrale (60%) et deux latérales proportionnelles (20% chacune) qui soutiennent un menu horizontal. Ce dernier sera sous forme d'une bande horizontale affichant six (06) sections sur les huit (08) citées plus haut les unes à côté des autres. Cette bande horizontale comportera en arrière plan des images défilantes des drapeaux des pays couverts par le projet en plus des différentes sections. La colonne centrale de la page d'accueil aura comme image de fonds, la carte de l'UEMOA et comportera la grande partie de l'information affichée par

²² <http://africanartsjournalistnetwork.wordpress.com/2012/07/17/reseau-africain-des-journalistes-culturels-status/>, statuts du Réseau Africain des Journalistes culturels, consulté le 12 décembre 2012

l'utilisateur. La colonne de gauche sera consacrée à la section *Qui sommes-nous ?* C'est-à-dire au RIC-UEMOA pour séparer l'information de la structure dirigeante et la mettre plus en vedette sur l'interface. Elle sera légèrement décalée vers le bas par rapport au menu horizontal sous une forme arrondie avec son intitulé en haut. Celle de droite, dans la même position par rapport au menu horizontale abritera la section *Nouvelles* consacrée aux actualités. Cette structure en trois (03) colonnes sera limitée à la page d'accueil. Dès que le visiteur cliquera sur une section ou une sous-section, l'information s'affichera en une seule colonne pour faciliter la lecture à l'écran.

Deux (02) prototypes de ce genre seront conçus et soumis en ligne pour être validés sur la base des avis, suggestions et corrections des cibles et membres du RIC-UEMOA. L'adresse du site Web pourrait être *ric-infoculture.net* après consultation des acteurs et quelques professionnels du Web.

4.4.2 La section « *Qui sommes-nous ?* »

Elle fera l'historique de la naissance du RIC-UEMOA, exposera ses missions, ses objectifs et son mode opératoire. Elle vise à faire connaître le RIC-UEMOA, l'explication de son logo avec une brève description de ses membres. Elle apportera toute autre information visant à apporter de la visibilité et de l'adhésion surtout des partenaires.

4.4.3 La section « *Répertoire des acteurs culturels de l'espace UEMOA* »

Il s'agira au départ de récupérer la version électronique du *Répertoire des organismes culturels des pays de l'Afrique de l'Ouest* qui a servi d'outil de collecte pour ce travail. En effet, sur les deux cent quatre vingt quinze (295) organisations ayant manifesté leur désir de figurer dans ce répertoire, deux cent quarante cinq (245) ont été retenues après analyse basée sur leur expérience en matière d'échanges dans la sous-région. La Commission de l'UEMOA pourra mettre à disposition la version électronique des adresses des organisations dont seront extraites celles de l'UEMOA. Elles seront mises en ligne dans cette rubrique. Cette section sera sous forme de menu déroulant. Elle affichera dès que l'utilisateur pointe son curseur, les organismes regroupés en des sous menus pays classés par ordre alphabétique. L'information sur les acteurs sera succincte et comportera le nom, le ou les secteurs d'intervention et les adresses électroniques. La liste déroulante comportera un sous menu intitulé *Inscrivez-vous !* qui se présentera au clic de l'internaute sous forme d'un formulaire à remplir. Il vise principalement à recenser ceux de la zone du projet. Il pourrait s'étendre après à ceux des autres pays pour faciliter les échanges.

4.4.4 La section « *Agendas culturels* »

Les acteurs culturels l'ont mentionné dans les réponses au questionnaire comme point important. Ce volet constitue un frein au projet de labellisation des événements culturels sous régionaux. En effet, plusieurs pays de la sous-région ouest africaine ne disposent pas d'agenda culturel. Cet outil est important dans la planification et le soutien que la Commission de l'UEMOA ou tout autre partenaire

pourrait avoir besoin pour intervenir. Il en a été question lors du stage où les responsables étaient parfois obligés d'user de leurs relations professionnelles pour avoir des informations. Ils en ont constamment besoin pour concevoir leur programme annuel au sein du Département. Ce volet est un point essentiel sur lequel il faudra sensibiliser les acteurs et surtout les instances publiques de gestion du volet culturel dans les différents ministères. Les premiers agendas culturels nationaux seront conçus et mis en ligne à partir des événements réguliers qui sont déjà des modèles de réussite dans la zone UEMOA. Ils seront regroupés par pays dans un menu déroulant avec les huit pays. En dernière position du menu déroulant, il sera proposé un sous menu *Inscrivez votre événement!* Ce sous menu s'affichera au clic de l'internaute sous forme d'un formulaire avec des champs à remplir. L'internaute aura à remplir les champs suivants : nom de l'évènement, ONG responsable, période et zone de couverture.

4.4.5 La section « Textes et lois »

Plusieurs acteurs ont exprimé le besoin de connaître et de comprendre la législation de leur pays, de la sous-région africaine voire au niveau international. Ils voudraient cerner les textes et lois qui régissent leur secteur afin de bien évoluer et mener leurs activités sans écueil. Certains ont même critiqué l'UEMOA de ne pas faire assez pour diffuser la législation culturelle dans la sous-région. D'autres ont même abordé sans savoir qu'elle était en gestation, le sujet d'une *Politique commune de développement culturel au sein de l'UEMOA*. Cette critique peut être justifiée et nous avons remarqué que beaucoup nous ont confondu à un Cadre de la Commission de l'UEMOA ou à un consultant intervenant au nom de cette institution.

Le premier chantier prendra en compte les politiques culturelles nationales ou chartes culturelles qui réglementent le secteur culturel dans les huit pays. M. Bernard Boucher, professeur associé à l'Université de Québec à Trois-Rivières conduit depuis 2010 sous l'égide de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), une étude sur les politiques culturelles dans vingt neuf (29) pays francophones. Cette étude a pris en compte cinq (05) des huit (08) pays de ce projet. Cette étude a fait l'objet d'étude de cas du module *Politiques publiques culturelles dans l'espace francophone* que M. Boucher nous a dispensé. Il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, du Niger, du Sénégal et du Togo. Sa collaboration et celle de l'OIF pourraient contribuer à la publication des textes, lois et chartes recueillis dans cette section. Les résultats et conclusions de l'étude pourront également figurer sur le portail dans la section *Enquêtes et statistiques*. Cette section traitera également à travers les sous menus, sous régional, régional, international des textes, des lois et conventions élaborées par les institutions africaines dans le secteur culturel.

4.4.6 La section « Opportunités »

Elle se nourrira à partir des outils et techniques de veille sur Internet à travers les sites Web des instances culturelles et opérateurs de l'Afrique et au-delà. Un tri des opportunités sera effectué pour

donner la priorité aux opportunités de la zone du projet et à celles auxquelles elles pourront postuler. Il s'agit de maintenir informés nos usagers et de leur faire profiter au maximum de l'information publiée sur le site Web. La méthode et la technique de collecte s'articuleront autour de l'abonnement aux flux RSS des sites qui publient ces opportunités et aux outils d'alertes proposés par Google (Google Alertes). Le site Web proposera à ses visiteurs et aux acteurs culturels, des abonnements aux flux RSS à des rubriques afin qu'ils reçoivent instantanément les actualités de leurs choix dans leurs boîtes électroniques.

4.4.7 La section « Enquêtes et statistiques »

Nombre d'initiatives sur les chiffres et les données ont été menées dans les pays de la sous-région ouest africaine mais leurs résultats sont dans les tiroirs ou archives. Il sera systématiquement publié dans cette rubrique, les projets, les enquêtes et statistiques spécifiques aux pays de l'UEMOA. Il s'agit des données relatives à la contribution des différents secteurs culturels à l'économie nationale et sous régionale. Celles relatives aux projets de développement et des événements ayant eu des résultats concrets trouveront leur place dans cet espace. Les sources d'information seront les directions du Patrimoine culturel, les ONG et opérateurs privés ayant fait des réalisations importantes pouvant inspirer leurs collègues. Un contrôle particulier sera exercé pour vérifier, couper et recouper les sources avant de prendre la décision de publier ou non ces données. Il y va de la crédibilité du système et il faudra travailler étroitement avec la Commission de l'UEMOA, les antennes nationales, les acteurs nationaux, les instances et partenaires pour gagner ce pari.

4.4.8 La section « Contribuez ! »

Cette rubrique jouera à la fois le rôle de collecte d'articles et de tribune pour l'expression des acteurs, chercheurs et professionnels du secteur culturel. Les différents acteurs pourront envoyer des informations, proposer des articles à publier sur la base d'un formulaire. La fréquence de contribution et la véracité des données permettra à certains de disposer d'un compte Auteur sur le site. En effet, le système de publication en ligne Joomla offre plusieurs statuts que gère le super-administrateur. Celui d'Auteur qui sera attribué à ces derniers leur permettra de proposer des articles et de les modifier avant la validation définitive. Cette approche rentre dans notre politique de gestion participative qui sera instaurée et progressivement appliquée dans l'implantation de ce projet. En publiant sur le portail des articles signés des acteurs, des instances et des spécialistes de la sous-région, nous comptons accroître l'adhésion des acteurs et des internautes. Le système d'information deviendra ainsi non un outil du RIC-UEMOA, mais un outil participatif et collaboratif au sein des communautés. Ces dernières pourront y adhérer car les informations traitent de leur identité culturelle, mettent en valeur leur culture et proviennent des acteurs qu'ils côtoient tous les jours.

4.4.9 La section « Nouvelles »

C'est le carrefour des actualités et des dernières nouvelles. Elle sera dans la troisième colonne à droite de l'internaute en face de son écran d'ordinateur. Le système de veille sur la toile mondiale, celui des alertes et d'autres outils seront appliqués et exécutés avec rigueur pour rester collé à l'actualité. Il s'agit de donner envie aux usagers de se référer au site Web dans leur besoin d'information et aussi de publication des nouvelles. Le slogan du système, sa devise sera « *Vous pensez information culturelle sous régionale, pensez ric-infoculture.net !* ».

Ces différentes sections, menus et sous menus constitueront l'architecture de la nouvelle infrastructure culturelle que propose ce projet à travers le RIC-UJEMOA. Son mécanisme d'administration, de gestion sera souple, évolutif et s'adaptera au fur et à mesure que ses bases s'ancreront dans le paysage culturel sous régional. L'édification de ce projet aura à cœur l'écoute et le dialogue avec les acteurs et partenaires à divers niveaux.

4.5 Arborescence du site Web et architecture de l'information

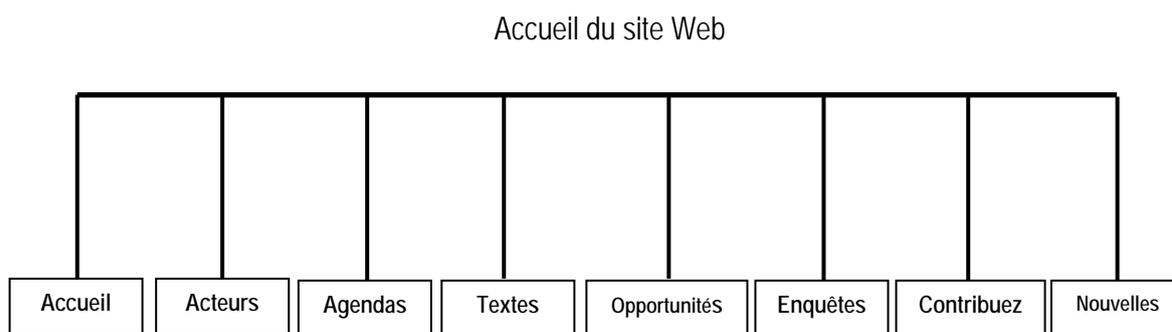


Figure 2 : Arborescence du site Web

4.6 L'équipe restreinte du projet et les attributions de ses membres

L'équipe sera composée de deux (02) représentants de l'ONG Com & Culture initiatrice du projet, d'un Webmaster, d'un (01) représentant de chaque partenaire à savoir Benincultures (Bénin) et la Compagnie Auguste-Bienvenue (Burkina Faso) et d'un hébergeur. Ses membres auront des attributions suivantes :

- **les Représentants Com & Culture**, assurent la coordination du projet et assistent le Webmaster dans la conception et le déploiement du site Web. Cette ONG dispose en son sein des compétences et d'expériences dans ce domaine. Elle assurera également les tâches de secrétariat durant cette phase du projet. Elle attribuera les différents statuts et les droits associés sur le système de publication Joomla. Ces différents statuts sont : Super Administrateur, Administrateur, Gestionnaire, Rédacteur, Editeur, Auteur, Enregistré et le statut Public.
- **le Webmaster**, architecte du système, il se chargera de concrétiser les choix des rubriques, leurs caractéristiques et le mode de navigation. Il sera sollicité pendant la création, la mise en

ligne et les différents tests. Une fois ces différentes étapes réalisées et réussies, le Représentant de Com & Culture prendra en charge le système en changeant les mots de passe pour assurer l'autonomie du projet. En cas de nécessité, le Webmaster sera appelé de façon ponctuelle pour résoudre le ou les problèmes rencontrés.

- **l'hébergeur**, hébergera le site Web et les productions pour les rendre accessibles sur la toile. Il se chargera d'évaluer selon nos besoins, de combien d'espace nous avons besoin à chaque étape du projet. Ce sera temporel car la Commission de l'UEMOA pourrait consacrer un serveur pour l'hébergement de notre site. Ainsi le site Web et ses données seraient migrés vers ce serveur le moment venu.
- **les Représentants de Benincultures et de la Compagnie Auguste-Bienvenue**, illustrent le concept de la gestion participative dans ce projet. Ils participeront aux différentes séances, valideront avec l'équipe les choix techniques. Ils pourront donner leurs avis sur d'autres questions relatives au projet, à sa mise en œuvre et à sa gestion.

4.7 La formation comme outil d'autonomisation des membres du RIC-UEMOA

Il y aura la formation des membres du RIC-UEMOA en matière d'édition numérique et de l'économie de la culture tout au long de ce projet. En effet, de la qualité des ressources humaines dépendra le succès des actions et projets en ligne et hors ligne. La formation à l'édition numérique, aux outils de travail collaboratif et de diffusion de l'information seront une exigence. C'est une manière de réduire les coûts et les dépenses du projet car nombre d'outils et d'applications des TIC permettent de nos jours, de travailler à distance sur une même plateforme. Joomla est un exemple concret qui a fait ses preuves. A terme, il s'agit de faire des membres, des formateurs qui formeront leurs collègues de la zone. Il s'agit d'accroître leurs capacités à produire de l'information de qualité sur la culture. C'est aussi une façon de contribuer à une présence plus étendue et dynamique des contenus culturels sur la zone UEMOA et l'Afrique sur Internet.

4.8 Plan de réalisation temporel du projet

Tableau 4 : Plan de réalisation temporel du projet

| Etapes | Réalisations | Echéance | Objectifs visibles |
|--------|--|--|--|
| | Budget et validation du projet par l'équipe restreinte | Septembre 2013 – septembre 2015 | Site web en ligne avec les différentes sections |
| | Communiquer autour du projet | | |
| | Mise en place et lancement du RIC-UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Togo) | | |
| | Identifier et mobiliser les partenaires | | |
| | Mobiliser la première tranche de financement (30%) | | Lancement du RIC-UEMOA |
| | Choix de la maquette et conception du site Web | | |
| | Mise en ligne du site Web sur - Bénin, Burkina Faso, Togo) | | Articles sur la culture et les arts en ligne couvrant le Bénin, le Burkina Faso et le Togo |
| | Recrutement du personnel | | |
| | Suivi et évaluation | Octobre 2015 - septembre 2017 | Acteurs et professionnels culturels formés à l'édition numérique |
| | Mobilisation de la deuxième tranche de financement (40%) | | |
| | Renforcement de RIC-UEMOA | | |
| | Formation à l'édition numérique des membres sur la plateforme Joomla | | |
| | Elargissement du projet : Niger, Côte d'Ivoire, Mali) | | Données d'études, d'enquêtes et de statistiques sur le secteur culturel visibles en ligne |
| | Suivi et évaluation périodique | | |
| | Mobilisation de la troisième tranche (30%) | Octobre 2017 - septembre 2019 | Présence des huit pays sur le site Web à travers articles, données, nouvelles etc. |
| | Couverture du Sénégal et de la Guinée Bissau | | |
| | Bilan des activités | | |

4.9 Possibilités et stratégie de mobilisation de financement pour le projet

4.9.1 *L'UEMOA : potentiel bailleur du projet*

Cette institution affiche ces dernières années sa volonté d'engagement sur le secteur culturel sous régional, ce qui est un atout dans la réussite de ce projet. Elle sera sollicitée sur le volet hébergement du site Web qui a fait l'objet de discussions et réflexions lors de la rencontre avec les Cadres de la DSI. Ainsi le projet pourra se développer sans grande difficulté car l'hébergement est déterminant pour la visibilité d'un site Web. L'hébergement est un gros défi pour tous les opérateurs du secteur numérique. Il s'achète et se paie annuellement auprès d'un Fournisseur d'Accès Internet (FAI). Son coût dépend de l'espace que nécessite le site Web et des données à héberger. Ce projet de par son envergure en aura besoin pour sa survie et sa viabilité.

4.9.2 *L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)*

L'OIF finance des initiatives dans les domaines de la diversité culturelle et de la culture numérique qui sont des volets de ses domaines d'intervention. Le premier volet concerne la contribution au développement de véritables filières des industries culturelles (livre, image, spectacle vivant) pour qu'elles participent au développement économique des pays francophones. Sur le chantier de la culture numérique, l'OIF prône la défense de la diversité culturelle sur Internet. Elle le fait par le soutien à la production de contenus en Français de même que la numérisation des ressources et du patrimoine culturel. L'un des outils de mise en œuvre de sa politique est le Fonds francophone des inforoutes²³ qui permet d'octroyer du financement à des initiatives à travers des appels à projets. Ces projets doivent viser la production de contenus et d'applications numériques.

Ce projet rentre dans les deux volets et programmes à savoir la promotion de la diversité culturelle au sein de l'UEMOA et la production de contenus numériques sur le patrimoine culturel. C'est dire qu'il pourrait bénéficier de financement et un dossier sera soumis à l'appel à projets par le RIC-UEMOA. Etant donné que le RIC-UEMOA regroupe plusieurs acteurs de différents pays francophones, son projet pourrait retenir l'attention du Comité de sélection.

4.10 Activités génératrices de revenus pour le fonctionnement du projet

Pour supporter les charges inhérentes à son fonctionnement, le projet se doit de générer des recettes pour compenser les subventions des partenaires réels et potentiels. Elles vont provenir des sources suivantes : la formation, le développement ou l'animation de plateforme au profit des acteurs culturels. Le projet s'investira aussi dans la communication événementielle autour des manifestations et projets culturels. Le RIC-UEMOA est conscient du besoin de formation à la fois dans le secteur du journalisme culturel et dans celui de l'édition numérique. Il y consacrera des programmes et des actions afin

²³ <http://www.inforoutes.francophonie.org/>, Fonds francophone des inforoutes, consulté le 12 janvier 2013

d'accroître les ressources et les capacités de production d'information des différents acteurs. Des formations seront initiées et financées par des institutions du secteur qui seront dispensées par des professionnels en interne et en externe en cas de non disponibilité de la compétence dans le réseau.

Il y aura un système de contrat sur l'évènementiel basé sur la formule qui consistera à demander aux acteurs et opérateurs de confier à l'équipe, le volet communication en ligne et hors ligne sur leurs manifestations. Elle exécutera ces contrats à travers le site Web, les journalistes culturels associés de la presse écrite et audiovisuelle. Il s'agit de réaliser des interviews, des dossiers et autres outils qui seront publiés sur le site Web. Un paquet sera mis à leur disposition avec des CD-Rom, des DVD, des imprimés à la fin du contrat pour leurs archives.

Par ailleurs, certains statuts deviendront progressivement payants (abonnement annuel) selon l'accès à certaines ressources du site Web.

Autant de lignes qui vont permettre de générer des ressources pour faire vivre et prospérer le projet.

4.11 Le coût de réalisation du projet

Estimer et donner un coût exact d'un projet relève d'un exercice difficile mais nous avons essayé de contacter quelques entreprises spécialisées dans l'édition numérique et l'accès à Internet pour disposer des prix. L'estimation est basée sur les chiffres de l'entreprise Numetech (<http://numetech.net/>) basée à Cotonou au Bénin avec laquelle nous avons discuté des caractéristiques du site Web. Des sites de vente en ligne de matériels informatiques ont été également parcourus pour recueillir des chiffres complémentaires. Le budget du projet couvre les trois (03) premières années sur les six (06) de sa durée. Nous avons choisi le *Pack dynamique* parmi les offres disponibles sur le site Internet de Numetech.

Ce budget prend essentiellement en compte la conception du site Web (maquette), son hébergement, les charges du personnel et le coût des modifications après les tests, les suggestions et les corrections du groupe restreint, des acteurs et des visiteurs.

Tableau 5 : Budget approximatif et partiel du projet

| Désignation | Quantité | Prix unitaire en FCFA | Montant | Observations |
|---|----------|-----------------------|------------------|---|
| I- Design du site web | | | | |
| Conception et réalisation du site Web (Pack dynamique) | 12 | 21 000 FCFA/mois | 252 000 FCFA | Site Web livré clé en main avec nom de domaine, design personnalisé avec respect de la charte graphique client etc. |
| Hébergement (Plan Standard) | 03 | 25 000 FCFA/an | 75 000 FCFA | Pour une période de 03 ans soit la moitié de la durée du projet |
| Communication | 01 | 200 000 FCFA | 200 000 FCFA | |
| Campagne publicitaire en ligne | 01 | 1 000 000 FCFA | 1 000 000 FCFA | Conception du logo RIC-UEMOA et des bannières |
| Sous-total I | | | 1 527 000 | |
| II- Matériel | | | | |
| Dictaphones numériques | 04 | 82 000 FCFA | 328 000 FCFA | A raison de 01 par ONG soit les 04 au démarrage |
| Appareil photos numériques | 04 | 39 000 FCFA | 156 000 FCFA | idem |
| Ordinateurs portatifs | 04 | 787 149 FCFA | 3 148 596 FCFA | idem |
| Sous-total II | | | 3 632 596 | |

| III- Personnel du projet | | | | |
|---|----|-----------------------------|---------------------|---|
| Equipe restreinte | 04 | 200 000/mois | 28 800 000 F CFA | Pour les trois premières années du projet |
| Sous-total III | | | 28 800 000 | |
| IV- Voyages et missions | | | | |
| Lancement RIC-UEMOA | 04 | 400 000 FCFA / personnes | 1 600 000 FCFA | |
| Séances de suivi et évaluation | 04 | 400 000 FCFA /personne | 1 600 000 FCFA | |
| Sous-total IV | | | 3 200 000 | |
| V- Imprévus | | | | |
| Imprévus | | | 1 857 980 | 5% du budget |
| Total = Sous-total I + Sous-total II + Sous-total III + Sous-total IV + Imprévus = 39 017 576F CFA soit 59 481, 911 € | | | | |

4.12 Suivi et évaluation du projet

Le projet sera évalué après deux (02) ans d'activités de couverture de la première zone à savoir le Bénin, le Burkina Faso et le Togo afin de mesurer la satisfaction des différents segments de publics (acteurs culturels, professionnels, partenaires). Il prendra également en compte les résultats obtenus par rapport aux objectifs de départ. Ces trois pays sont très proches géographiquement, ce qui amoindrira les coûts de déplacement éventuels. Cette évaluation s'articulera autour des indicateurs suivants :

- *les publics* sur la base des statistiques de visites du site Web. Il s'agira aussi de repérer la ou les zones géographiques de provenance des différents visiteurs du site Web,
- *le taux de fréquentation* des différentes sections afin de savoir si les besoins d'information des acteurs culturels et des visiteurs ont été traduits dans les faits à travers celles retenues,

- *le bilan financier* à partir du taux de mobilisation des ressources et les perspectives en termes de contrats de couverture événementielle obtenus de la part des acteurs,
- *l'adhésion au RIC-UEMOA* et l'accueil réservé à ce réseau au sein des ONG ciblées, des autres opérateurs, des partenaires et institutions sous régionales.

Il est prévu la couverture de trois (03) autres pays à savoir le Niger, la Côte d'Ivoire et le Mali après la première réunion de suivi et d'évaluation. Une autre rencontre consacrée au même exercice sera programmée et exécutée concernant la seconde phase après deux (02) ans.

Le chantier des deux (02) derniers pays à savoir : le Sénégal et de la Guinée Bissau viendra clôturer le projet. Ainsi le site Web *ric-infoculture.net* pourra diffuser les contenus des huit pays à travers les sections, les menus et les sous menus prévus. Le projet est planifié sur six (06) ans au terme desquels les différents chantiers programmés seront exécutés en collaboration avec les acteurs concernés.

Conclusion

L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) dont l'Organe d'exécution est basé à Ouagadougou au Burkina Faso abrite divers acteurs et professionnels de la culture sur son territoire. Ces derniers font montre d'une créativité et d'un dynamisme d'échanges et de collaboration depuis quelques années à travers différents œuvres et programmes. Les huit (08) pays de cet espace d'intégration économique vivent une animation culturelle riche et diversifiée. La sous région dispose d'un patrimoine culturel matériel et immatériel encore sous exploité et moins valorisé. Les différentes communautés et surtout les leaders travaillent sur des programmes et des projets de développement pour assurer un lendemain meilleur aux générations présentes et futures. C'est d'ailleurs cette quête sans cesse renouvelée de mieux être économique et social qui a été à l'origine de la mise en place de l'UEMOA en janvier 1994. Elle prône l'intégration régionale par le marché et la mise en place de politiques sectorielles communautaires comme modes opératoires. L'intégration économique, cheval de bataille de cette institution et de ses démembrements est une ambition noble sur la voie du développement. Mais les nombreuses actions et projets sont encore loin de créer au sein des différentes communautés, un réel sentiment d'appartenance à une même communauté. Car le volet culturel à peine naissant au sein des ambitions et chantiers de l'UEMOA ne bénéficie pas encore de l'attention nécessaire dans les plans de développement des pays concernés. Or la culture regorge d'une énergie capable de souder les communautés et de consolider cette intégration à laquelle les pères de l'UEMOA invitent les 97,65 millions d'âmes de l'espace UEMOA. C'est pour illustrer cette force et cette énergie de la culture que Jeremy RIFKIN (2000), économiste américain affirmait que « *Dans tous les pays, les pouvoirs publics s'emploient essentiellement à promouvoir le premier secteur, le marché ou le second secteur, l'État, mais négligent le troisième secteur, celui de la culture, car ils ne réalisent pas son rôle crucial dans l'instauration de la confiance et du fonctionnement du marché. Les institutions culturelles d'une société, églises, organisations laïques, associations culturelles, confraternités, clubs sportifs, groupes artistiques et organisations non-gouvernementales, sont la véritable source de la confiance sociale. C'est leur existence qui rend possible celle des marchés. Dans les pays où ce troisième secteur est vigoureux et bien développé, l'économie prospère car pour prospérer librement, l'économie doit s'appuyer sur la force des liens sociaux et communautaires* ». En effet, les leaders de cette institution ont relégué au second rang le volet culturel dans leurs chantiers et ce n'est qu'en 2003 qu'ils vont commencer à le reconnaître et à l'intégrer dans leurs programmes. Or la richesse et la contribution de l'économie de la culture au développement ne sont plus à démontrer. Quelques chiffres sur les pays de l'UEMOA à savoir : le Mali (2,8% au PIB contre 1,7% pour « banques et finances » en 2007 et le Burkina Faso 2,02%) sont assez parlant.

Le secteur culturel sous régional regorge certes de potentialités et d'opportunités énormes pour contribuer au développement de la sous-région mais il est confronté à de nombreux handicaps. Ces derniers sont : la faiblesse des financements, du dialogue et des échanges entre les acteurs de la région et la faible circulation des œuvres et des acteurs. Ces défis sont accentués par un déficit

d'informations organisées sur la culture et les arts qui ne favorisent pas la communication et un soutien des partenaires à ce secteur. Ce déficit notable d'informations reconnu par plusieurs études a bénéficié du soutien financier de l'Union Européenne (UE) en partenariat avec l'UEMOA de 2006 à 2010. Le projet « *Présence au pluriel* » consacré à l'information culturelle a bénéficié d'un financement important pour résoudre cette équation dans les pays de la CEDEAO plus la Mauritanie. Cette équation est devenue un défi dans la sous-région et nombre d'acteurs y consacrent beaucoup d'énergie. Mais l'envergure de « *Présence au pluriel* », les outils mis en place et la mauvaise gestion n'ont pas permis d'aller au bout laissant les acteurs sur leur soif.

C'est pour combler ce déficit et contribuer à la collecte, au traitement et à la diffusion de l'information sur la culture et les arts que nous avons conduit cette réflexion. Il s'agit de concevoir un système d'information culturelle informatif et incitatif qui couvre les pays de l'espace UEMOA. Il sera animé et géré par un réseau d'acteurs culturels et des spécialistes de l'information culturelle. Le *Réseau d'Information Culturelle de l'espace UEMOA (RIC-UEMOA)* sera l'organe de gestion et d'animation qui fera rayonner la cause du volet culturel dans la zone UEMOA. Ce projet voudrait profiter de l'influence des médias surtout d'Internet sur les modes de production, de diffusion de la culture et sur les pratiques culturelles pour accroître l'accès à l'information, la circulation des œuvres et la visibilité des acteurs. En choisissant le système de publication en ligne Joomla pour sa mise en œuvre, nous voulons appliquer la gestion participative car c'est un outil collaboratif qui s'est imposé dans le monde de l'édition numérique. En effet, il s'agit d'un site Web d'information culturelle conçu et animé par et pour les acteurs qui couvre progressivement les pays. Il devra être évalué par étape et s'adapter progressivement à l'environnement culturel sous régional. Pour ce faire, les avis des acteurs, des journalistes culturels et de la Commission de l'UEMOA ont été recueillis. Le projet vise aussi à renforcer le dialogue interculturel au sein des communautés de l'UEMOA et à promouvoir la diversité culturelle. C'est un gage de succès dans le contexte actuel de la zone ouest africaine en proie à des conflits et à une diffusion importante des produits culturels étrangers. Autant de menaces qui pourraient compromettre la prospérité de la sous-région. Une préoccupation partagée par l'ancien chef d'Etat sud africain Nelson Mandela qui disait que « *la culture doit être le langage qui guérira la nation de ses plaies et la transfigurera*²⁴ ». L'adoption en décembre 2012 par les ministres de la Culture de la zone UEMOA du document de *Politique commune de développement culturel au sein de l'UEMOA* est une avancée notable. Elaboré par la Commission de l'UEMOA, ce document prévoit un système d'informations régionales sur la culture, ce qui donne de réelles chances de réalisation et d'accompagnement à ce projet.

La finalité de notre travail est qu'il nous rapproche d'un avenir où les acteurs, les professionnels et les communautés se verront donner le pouvoir de mettre l'information au service de leur créativité et surtout d'inventer des moyens de vivre ensemble dans un esprit d'empathie et de respect des différences.

²⁴ Revue Muséum n° 200, vol. 50, 1998, p.38

5 Références bibliographiques

Ouvrages

- ☞ Africa Label Group, *Répertoire des organismes culturels des pays de l'Afrique de l'Ouest*. Ouagadougou. 2010. 278p.
- ☞ Balle Francis, *Les médias*. Paris. PUF. 2011. 127p.
- ☞ Charaudeau Patrick, *Les médias et l'information : l'impossible transparence du discours*. Bruxelles. Université de Boeck. 2011. 255p.
- ☞ Greffe Xavier et Nathalie Sonnac, *Culture Web : création, contenus, économie numérique*. Paris. Dalloz. 2008. p. 10 - 50
- ☞ Guinchat Claire et Skour Yolande, *Guide pratique des techniques documentaires*. Volume 1. *Traitement et gestion des documents*. Paris. EDICEF. 1989. 271p.
- ☞ Institut Culturel Africain, *La Fonction culturelle de l'information en Afrique*. Dakar. Les nouvelles éditions africaines. 1985. 224p.
- ☞ Mosaïque Informatique, *Joomla : le guide complet*. Paris. Micro Application. 2009. 408p.
- ☞ Wolton Dominique, *Internet et après ? une théorie critique des nouveaux médias*. Paris. Flammarion. 2000. 240p.

Ressources électroniques et sites Web

- ☞ Colyn Alain Just, - *L'Afrique a-t-elle perdu la bataille des contenus numériques ?* Magazine Réseau Télécom Network N° 52. Saisi le 07 avril 2012, de <http://www.agenceecofin.com/medias/0704-4277-l-afrique-a-t-elle-perdu-la-bataille-des-contenus-numeriques>.
- ☞ Projet de Fonds régional pour la promotion de la coopération et les échanges culturels en Afrique de l'Ouest pour la promotion de la coopération et les échanges culturels en Afrique de l'Ouest. *Appel à manifestation d'intérêt*. http://www.frpceao.ecowas.int/fr/appel_offres/2009/notice.pdf, consulté le 19 janvier 2013.

Mémoires et travaux de recherche

- ☞ Blandine O., AGBAKA, *Valorisation de la Commune de Dassa-Zoumè à travers le tourisme culturel : création d'un complexe muséal de la civilisation Idaatcha*. Alexandrie. Université Senghor d'Alexandrie. 2009. 63p.

Cours

- ☞ Boucher Bernard, *Politiques publiques culturelles dans l'espace francophone*. Alexandrie. Université Senghor. Janvier 2012
- ☞ Rieffel, Rémy, *Journalisme, patrimoine et industries culturelles*. Alexandrie. Université Senghor. Février 2013
- ☞ Jean Davallon, *Théories de la communication*. Alexandrie. Université Senghor. Novembre 2012

6 Liste des illustrations

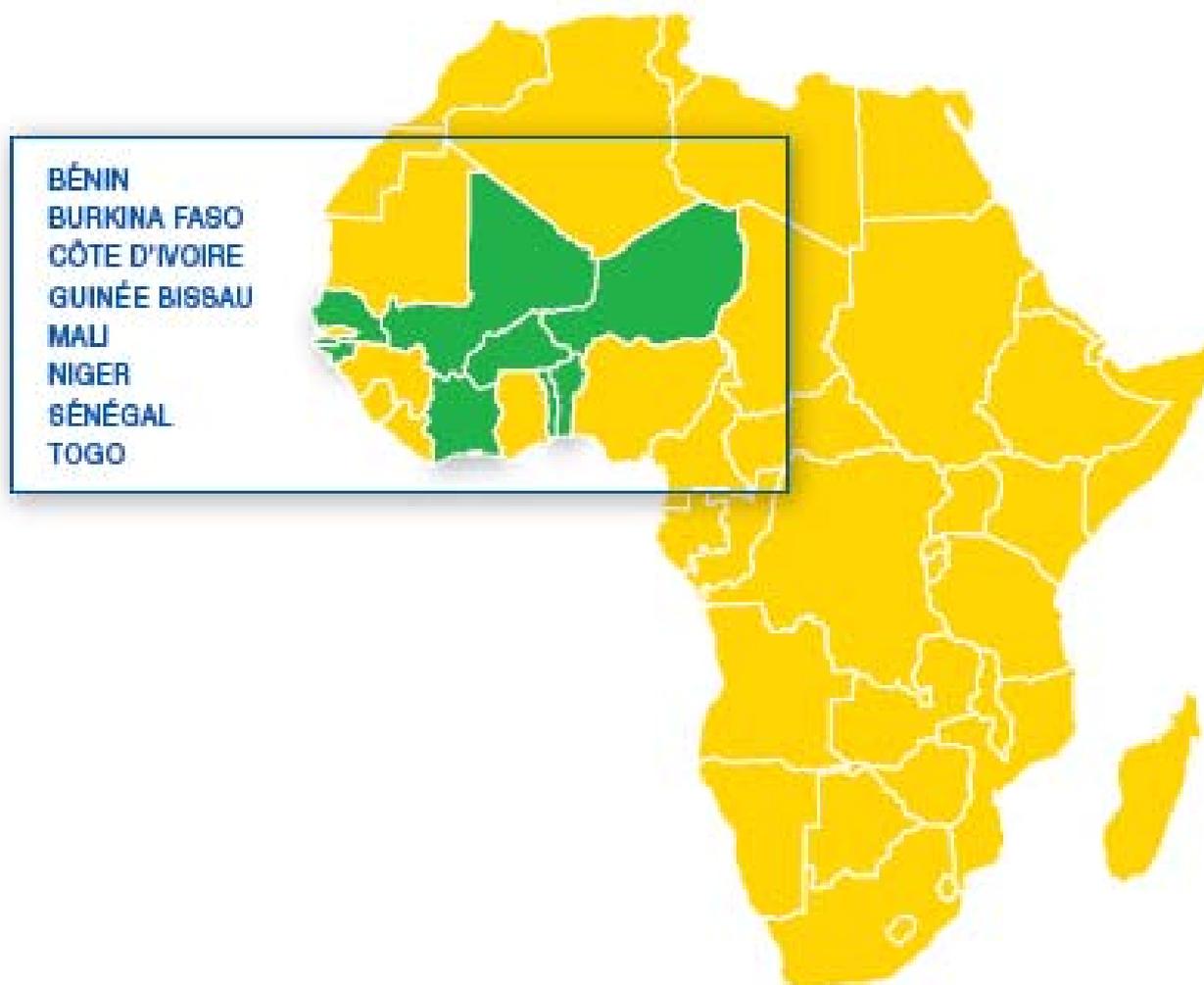
| | |
|---|----|
| Figure 1 : Carte des pays de la zone UEMOA..... | 7 |
| Figure 2 : Arborescence du site Web..... | 40 |

7 Liste des tableaux

| | |
|---|----|
| Tableau 1 : Descriptif de la situation du projet..... | 10 |
| Tableau 2 : Exemples de CMS et leurs spécificités..... | 23 |
| Tableau 3 : ONG ciblées pour créer le RIC-UEMOA..... | 35 |
| Tableau 4 : Plan de réalisation temporel du projet..... | 42 |
| Tableau 5 : Budget approximatif et partiel du projet..... | 45 |

ANNEXES

A - Situation géographique de l'espace UEMOA en Afrique



B - Quelques questionnaires remplis par les acteurs culturels

1. Benincultures / Bénin

Le présent questionnaire est élaboré dans la cadre de la réflexion sur la **conception et la création d'un site Web pour la collecte, le traitement et la diffusion de l'information culturelle au sein de l'UEMOA**. Il vise à vérifier les sources et outils d'information des acteurs culturels, leur fonctionnalité et actualité. Il vise par ailleurs, à recueillir l'avis et l'adhésion de ces derniers sur le projet, son contenu et le rôle qu'ils voudraient bien jouer dans sa réalisation et son animation. Merci pour votre contribution !

1. Quels sont vos domaines d'intérêt, d'intervention ou d'action ?

Bénincultures une entreprise qui est essentiellement spécialisée dans l'ingénierie culturelle. Mais l'une de nos activités phare en lien d'ailleurs avec votre projet est l'animation du portail culturel du Bénin www.benincultures.com. C'est un site qui Bénincultures est un site de diffusion de l'information culturelle en provenance du Bénin ou impliquant des acteurs culturels béninois, des organisations culturelles de droit béninois à l'étranger.

2. Avez-vous connu le Fonds régional pour la promotion de la coopération et les échanges culturels en Afrique de l'Ouest pour la Promotion des Echanges Culturels en Afrique de l'Ouest ?

Oui

Non

3. Etes-vous membre d'un réseau culturel ? Lequel ?

Bénincultures est membre est membre de 02 réseaux africains : **U40 Afrique** et **Arterial Network**

4. Quelles sont vos sources d'information sur les opportunités, projets et événements dans le secteur culturel aux niveaux national, régional et sous régional ? Citez vos outils et canaux d'information et les noms des institutions propriétaires ?

Notre principale source d'information sur les opportunités, projets et événements dans le secteur culturel aux niveaux national, régional et sous régional est **Internet** grâce à des sites de référence comme Google et son système d'alerte. La lettre d'information du réseau **Arterial** est également une bonne source d'information pour notre site.

5. Avez-vous un outil de partage et de diffusion d'information (site Web, Blog, forum ou groupe de discussion pour valoriser et vulgariser vos activités et projets ?

Oui

Non

Si oui donnez son adresse :

www.benincultures.com et

www.facebook.com/benincultures

6. Pensez-vous qu'il faille créer un site Web pour collecter, traiter et diffuser l'information culturelle au sein de l'espace UEMOA ?

Oui

Non

Pourquoi ? (Justifiez votre réponse)

Oui, à condition que ce site apporte véritablement un plus au secteur en termes d'opportunités de formation, d'échanges, de réseautage, de financement, de montée de organisations culturelles en capacités opérationnelles, de visibilité des créateurs et opérateurs culturels etc.

Le secteur culturel sous régional a des besoins précis et clairs qu'il ne faut plus éluder. Ces besoins, de notre point de vue, se résume en ce triptyque : information-formation-financement. A ce qui précède, il faut ajouter la nécessité de mettre en place un réseau d'information et de partage purement francophone, vu que tous les réseaux professionnels connus (dont ceux cités plus haut) sont à dominance anglophone. La coloration des opportunités est tout naturellement anglophone.

7. Quelle peut être votre contribution dans la réalisation et l'animation d'un tel projet ?

Notre contribution est déjà visible sur le terrain à travers le travail de collecte, de traitement et de diffusion de l'information culturelle que fait le portail culturel du Bénin www.benincultures.com

8. Quelles sont vos propositions en termes de contenu à publier et vulgariser sur un tel site Web ?
- a- Des articles de recherche, d'analyse et d'enquête sur l'état (et la gestion) du patrimoine culturel matériel et immatériel dans les pays de l'espace UEMOA,
 - b- Des articles sur l'état de la culture créative dans les pays de l'espace UEMOA,
 - c- Des articles sur l'état des lieux de la mise en œuvre des politiques culturelles dans les pays de l'espace UEMOA,
 - d- Opportunités de formation, d'échanges, de financement des projets et programmes culturels des opérateurs culturels de l'espace ouest africains et africains
 - e- Des articles sur les choix et orientations stratégiques de développement des pays de l'espace UEMOA.

En somme, un site porté par l'UEMOA doit aller au-delà des simples sites d'informations qui n'ont ni les moyens humains, ni le réseau relationnel encore moins la surface financière nécessaire pour faire face à ce défi que nous avons énuméré succinctement en 05 points.

9. Accepteriez-vous de participer et de contribuer à la mise en place de l'antenne nationale d'animation dans votre pays, secteur d'activité ?

Oui

Non

10. Commentaires et suggestions

- a- Continuer de rendre votre travail participatif. Il gagnerait en richesse et en légitimité.
- b- Travailler à faire de ce mémoire-projet, un projet culturel viable.
- c- Réfléchir à mettre en place véritablement le réseau d'information suggéré plus haut. Nous autres y travaillons méthodiquement déjà. Si vous le souhaitez, continuons ensemble le chemin.

2. Le CITO / Burkina Faso

Le présent questionnaire est élaboré dans la cadre de la réflexion sur la **conception et la création d'un site Web pour la collecte, le traitement et la diffusion de l'information culturelle au sein de l'UEMOA**. Il vise à vérifier les sources et outils d'information des acteurs culturels, leur fonctionnalité et actualité. Il vise par ailleurs, à recueillir l'avis et l'adhésion de ces derniers sur le projet, son contenu et le rôle qu'ils voudraient bien jouer dans sa réalisation et son animation. Merci pour votre contribution !

1. Quels sont vos domaines d'intérêt, d'intervention ou d'action ? : Théâtre
2. Avez-vous connu le Fonds Régional pour la Promotion des Echanges Culturels en Afrique de l'Ouest ?

Oui

Non

3. Etes-vous membre d'un réseau culturel ? Lequel ? : non
4. Quelles sont vos sources d'information sur les opportunités, projets et événements dans le secteur culturel aux niveaux national, régional et sous régional ? Citez vos outils et canaux d'information et les noms des institutions propriétaires ? : Internet (Google et sites institutions

comme l'UEMOA, AMA, OIF,), presse (conférences de presse, annonces, interviews), communication données par les institutions à l'occasion de certains événements (Fespaco, ...), E-mails d'information par des amis, associés, ou sympathisants, ...

5. Avez-vous un outil de partage et de diffusion d'information (site Web, Blog, forum ou groupe de discussion pour valoriser et vulgariser vos activités et projets ?

Oui

Non

Si oui donnez son adresse : www.ouaga-cito.com ; face-book ;

6. Pensez-vous qu'il faille créer un site Web pour collecter, traiter et diffuser l'information culturelle au sein de l'espace UEMOA ?

Oui

Non

Pourquoi ? (Justifiez votre réponse)

Pour une meilleure collecte, centralisation, et ventilation des informations.

7. Quelle peut être votre contribution dans la réalisation et l'animation d'un tel projet ?

Fournir nos informations régulièrement et inciter nos partenaires à faire pareil.

8. Quelles sont vos propositions en termes de contenu à publier et vulgariser sur un tel site Web ?

Les projets, les activités, les opportunités, et les partenariats.

9. Accepteriez-vous de participer et de contribuer à la mise en place de l'antenne nationale d'animation dans votre pays, secteur d'activité ?

Oui

Non

10. Commentaires et suggestions

Ce serait un formidable outil de connexion et d'échanges qui profiterait à tous et à chacun !

3. RIDC-Afrique / Groupe International

Le présent questionnaire est élaboré dans la cadre de la réflexion sur la **conception et la création d'un site Web pour la collecte, le traitement et la diffusion de l'information culturelle au sein de l'UEMOA**. Il vise à vérifier les sources et outils d'information des acteurs culturels, leur fonctionnalité et actualité. Il vise par ailleurs, à recueillir l'avis et l'adhésion de ces derniers sur le projet, son contenu et le rôle qu'ils voudraient bien jouer dans sa réalisation et son animation. Merci pour votre contribution !

1. Quels sont vos domaines d'intérêt, d'intervention ou d'action ?

- Diversité culturelle
- Industries créatives
- Culture et développement
- Réseau Africain d'organisations culturelles

2. Avez-vous connu le Fonds Régional pour la Promotion des Echanges Culturels en Afrique de l'Ouest ?

Oui

Non

3. Etes-vous membre d'un réseau culturel ? Lequel ?

Réseau International pour la Diversité Culturelle Afrique (RIDC-AFRIQUE)

4. Quelles sont vos sources d'information sur les opportunités, projets et événements dans le secteur culturel aux niveaux national, régional et sous régional ? Citez vos outils et canaux d'information et les noms des institutions propriétaires ?

RIDC International

Réseau Partenarial International

Internet

5. Avez-vous un outil de partage et de diffusion d'information (site Web, Blog, forum ou groupe de discussion pour valoriser et vulgariser vos activités et projets ?

Oui

Non

Si oui donnez son adresse : bulletin d'information du RIDC (www.incd.net).

6. Pensez-vous qu'il faille créer un site Web pour collecter, traiter et diffuser l'information culturelle au sein de l'espace UEMOA ?

Oui

Non

Pourquoi ? (Justifiez votre réponse)

L'information culturelle au sein de l'espace UEMOA n'est pas suffisante.

7. Quelle peut être votre contribution dans la réalisation et l'animation d'un tel projet ?

Envoi d'articles et de documents d'information et de formation.

8. Quelles sont vos propositions en termes de contenu à publier et vulgariser sur un tel site Web ?

Information, échanges d'expériences, cas de réussite d'initiatives culturelles locales, renforcement des capacités des acteurs culturels, accords internationaux ou conventions internationales sur les Arts et la culture, sources de financement des activités et politiques culturelles.

9. Accepteriez-vous de participer et de contribuer à la mise en place de l'antenne nationale d'animation dans votre pays, secteur d'activité ?

Oui

Non

10. Commentaires et suggestions

En faire une Plateforme d'échanges, d'information et de formation permettant à chacune et à chacun de donner et de recevoir.

4. Maestro Sound Mali / Mali

Le présent questionnaire est élaboré dans le cadre de la réflexion sur la **conception et la création d'un site Web pour la collecte, le traitement et la diffusion de l'information culturelle au sein de l'UEMOA**. Il vise à vérifier les sources et outils d'information des acteurs culturels, leur fonctionnalité et actualité. Il vise par ailleurs, à recueillir l'avis et l'adhésion de ces derniers sur le projet, son contenu et le rôle qu'ils voudraient bien jouer dans sa réalisation et son animation. Merci pour votre contribution !

1. Quels sont vos domaines d'intérêt, d'intervention ou d'action ?

Musique (émissions télé-réalités : **Toukagouna, Stars parade**), formation sur les métiers des arts et de la culture, organisation de spectacles, prestation de service (location matériel de sonorisation et de lumière, écrans led ou numérique, reportage

2. Avez-vous connu le Fonds Régional pour la Promotion des Echanges Culturels en Afrique de l'Ouest ?

Oui

Non

3. Etes-vous membre d'un réseau culturel ? Lequel ?

Initiative 50

4. Quelles sont vos sources d'information sur les opportunités, projets et événements dans le secteur culturel aux niveaux national, régional et sous régional ? Citez vos outils et canaux d'information et les noms des institutions propriétaires ?

Au niveau national : nos ministères de tutelle et la Direction nationale de l'action culturelle et l'union européenne

Au niveau sous régional et sous régional :

: insuffisance d'information, car les sites web des institutions de financement de la culture ne sont pas connus par les opérateurs culturels et ces organisations ne communiquent pas assez, juste informer les proches immédiats

5. Avez-vous un outil de partage et de diffusion d'information (site Web, Blog, forum ou groupe de discussion pour valoriser et vulgariser vos activités et projets ?

Oui

Non

Si oui donnez son adresse : www.maestrosoundmali.org , www.facebook.com/toukagouna

Maestro Sound Mali s/c Boncana MAIGA, arrangeur – Directeur Général Maestro Sound Mali SARL

Tel : +2223 20 28 86 64 / fax : 20 28 86 65 cell : 76 12 10 10 /76 41 65 89

6. Pensez-vous qu'il faille créer un site Web pour collecter, traiter et diffuser l'information culturelle au sein de l'espace UEMOA ?

Oui

Non

Pourquoi ? (Justifiez votre réponse) :

Parce que nous ne sommes pas forcément au courant de ce que vous faites, le mieux c'est de créer un site web pour sensibiliser et aussi écrire directement aux adresses email des structures culturelles recensées à votre niveau ou au niveau national de chaque pays membre de l'UEMOA

7. Quelle peut être votre contribution dans la réalisation et l'animation d'un tel projet ?

Notre contribution, c'est seulement de partager des informations avec vous en cas de besoin, sans quoi, nous n'avons pas de budget pour le reste

8. Quelles sont vos propositions en termes de contenu à publier et vulgariser sur un tel site Web ?

- Les axes prioritaires de la politique culturelle au niveau sous régional
- Les informations sur les grands événements au niveau Africains et dans le reste du monde
- Les informations sur les grandes manifestations artistiques et culturelles de chaque pays membre de l'UNEMOA
- Aider les opérateurs culturels à vulgariser des informations sur les activités culturelles qu'ils mènent au sein de leurs entreprises respectives

9. Accepteriez-vous de participer et de contribuer à la mise en place de l'antenne nationale d'animation dans votre pays, secteur d'activité ?

Oui

Non

10. Commentaires et suggestions :

Nous sommes disponibles en cas de besoin

5. APCAL / Togo

Le présent questionnaire est élaboré dans la cadre de la réflexion sur la **conception et la création d'un site Web pour la collecte, le traitement et la diffusion de l'information culturelle au sein de l'UEMOA**. Il vise à vérifier les sources et outils d'information des acteurs culturels, leur fonctionnalité et actualité. Il vise par ailleurs, à recueillir l'avis et l'adhésion de ces derniers sur le projet, son contenu et le rôle qu'ils voudraient bien jouer dans sa réalisation et son animation. Merci pour votre contribution !

1. Quels sont vos domaines d'intérêt, d'intervention ou d'action ?

Cinéma, photographie, arts plastiques, patrimoine, cinéma itinérant

2. Avez-vous connu le Fonds Régional pour la Promotion des Echanges Culturels en Afrique de l'Ouest ?

Oui

Non

3. Etes-vous membre d'un réseau culturel ? Lequel ?

Réseau du Cinéma Numérique Ambulant (CNA/Afrique)

4. Quelles sont vos sources d'information sur les opportunités, projets et événements dans le secteur culturel aux niveaux national, régional et sous régional ? Citez vos outils et canaux d'information et les noms des institutions propriétaires ?

Sources information : Internet,

Projets et événements dans le secteur culturel : festival international du cinéma les Rencontres du Cinéma et de la Télévision (RECITEL), Journées Photographiques de Lomé (JPL)

Les institutions avec qui je travaille : Organisation Internationale de la Francophonie, Institut Français du Togo, Goethe Institut

5. Avez-vous un outil de partage et de diffusion d'information (site Web, Blog, forum ou groupe de discussion pour valoriser et vulgariser vos activités et projets ?

Oui

Non

Si oui donnez son adresse :

www.cinetogo.com ; <http://dokokou.blogspot.com>

6. Pensez-vous qu'il faille créer un site Web pour collecter, traiter et diffuser l'information culturelle au sein de l'espace UEMOA ?

Oui

Non

Pourquoi ? (Justifiez votre réponse)

Pour permettre aux acteurs culturels de se connaître en vue de faire des échanges d'expérience et de créer des partenariats Sud-Sud

7. Quelle peut être votre contribution dans la réalisation et l'animation d'un tel projet ?

Être un correspondant pour faire connaître ce qui se fait au Togo

8. Quelles sont vos propositions en termes de contenu à publier et vulgariser sur un tel site Web ?

Donner des informations sur les activités culturelles au Togo

9. Accepteriez-vous de participer et de contribuer à la mise en place de l'antenne nationale d'animation dans votre pays, secteur d'activité ?

Oui

Non

10. Commentaires et suggestions

Je trouve que notre incitatif très intéressant pour le développement du secteur culturel dans nos pays qui ne possèdent que de marché étroit pour permettre aux acteurs culturels de professionnaliser en tenant compte de l'évolution mondial, de vivre de leur métier.

Nous de notre part, nous sommes disposés à apporter notre contribution pour la concrétisation de la conception et la création d'un site Web pour la collecte, le traitement et la diffusion de l'information culturelle au sein de l'UEMOA.